



Les migrants

Lettre 80 aux cercles de silence

Avril 2024

Cette lettre donne une information. Qu'est-ce que « informer » ? c'est donner une forme contraire à ce que nous imaginions. C'est donc du nouveau. Mais évidemment, c'est un lien qui va de l'écriture à la lecture, et qui ne va pas forcément au plus profond de la personne ; et qui donc peut rester extérieur et sans conséquences sur les décisions intérieures.

Souhaitons que cette lettre d' « *information* » contribue à modifier certaines manières de comprendre ce que sont les personnes migrantes, et infléchir certaines attitudes et comportements. Cela pourrait contribuer à renforcer l'ouverture aux monde des hommes, à la solidarité et à l'accueil de « nos frères humains qui [près] de nous [vivent] » (en adaptant la « balade des pendus » de François Villon (1462)). Une méditation, et une médiation, à avoir avant de voter pour les élections européennes.

Michel Girard

Table des matières

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	3
Cornebarrieu.....	3
Lyon	3
Oissel.....	4
Cercles de SILENCE	4
Aix-en-Provence	4
Dole.....	4
Louhans.....	5
France.....	5
La « préférence nationale » est contraire aux principes fondamentaux de notre République	5
Les fausses informations, avant les élections européennes.....	6
Un Gazaoui obtient le statut de réfugié.....	7
Le rapport sur les flux migratoires en France en 2022	8
Les étudiants choisissent la France	8
Besançon	9
Bourgogne-Franche-Comté.....	9
Cadenet (Vaucluse)	10
Cayenne.....	10
Clermont-Ferrand.....	11
Fleury-sur-Orne.....	11
Lille	12

Loon-Plage.....	12
Mayotte	13
Orleans	13
Paris.....	14
Puy-de-Dome	16
Saint-quentin -en-Tourmont.....	16
Thiverval-Grignon	16
MANCHE	17
Les barrages dans le nord sont-ils vraiment efficaces ?.....	17
MEDITERRANEE.....	19
Life Support	19
Italie-Tunisie	21
Mare Jonio.....	21
Colibri 2 de l’ONG Pilotes volontaires.....	22
UNION EUROPÉENNE.....	22
Le pacte asile et migration européen est voté	22
Exemple de réaction.....	24
Pacte migratoire contesté par la Pologne et la Hongrie	25
Allemagne	26
Bulgarie.....	27
Chypre	27
Espagne	27
Grèce	32
Irlande	33
Italie	35
EUROPE	36
Albanie.....	36
Royaume-Uni.....	37
Serbie	39
ASIE.....	40
Birmanie.....	40
AFRIQUE	41
Niger.....	41
Ouganda	42
Soudan.....	42
Tunisie.....	43
AMERIQUE.....	44
Amérique centrale – Mexique.....	44

Brésil	45
TEMOIGNAGE	45
Ce qui se passe pour les réfugiés qui vont de France au Royaume-Uni	47

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

CORNEBARRIEU

Les tensions et actes de désespoir se multiplient dans les CRA.

Dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 avril 2024 vers 4h du matin, **un feu a été déclenché** dans l'un des secteurs du CRA de Toulouse. Les personnes enfermées dans ce secteur ont été réveillées par le bruit dans les couloirs et une fumée dense. Elles ont été évacuées dans la cour et y sont restées jusqu'en milieu d'après-midi dans le froid, allongées à même la dalle en béton avec leurs couvertures pleines de suie. Les équipes de la Cimade présentes au CRA constatent mercredi matin que l'air demeure difficilement respirable. Cet incident se déroule dans un contexte où l'administration enferme toujours plus, sans discernement, où les atteintes aux droits se multiplient et où l'on constate une augmentation des tensions, grèves de la faim et actes d'auto-agressions. A l'enfermement prolongé dans un univers carcéral traumatisant s'ajoute l'absence de prise en considération des situations personnelles et de l'extrême vulnérabilité de certaines personnes enfermées. A cet égard, une personne est actuellement en garde à vue suite au départ du feu. Son instabilité psychologique et la nécessité d'une prise en charge avaient pourtant été signalées par l'équipe de la Cimade intervenant au CRA.

Avec une nouvelle loi répressive promulguée le 26 janvier 2024, le gouvernement met fin aux protections contre l'expulsion des personnes gravement malades et des personnes ayant une vie privée et familiale importante et/ou ancienne en France, facilite la prolongation de l'enfermement alors même qu'il n'y a pas toujours de perspectives réelles d'expulsion, et élargit notamment les possibilités d'enfermement en rétention des demandeurs d'asile. Face à cette politique délétère, le risque est majeur d'assister à l'avenir à une multiplication des drames dans les CRA. <https://www.lacimade.org/incendie-au-centre-de-retention-administrative-de-cornebarrieu/>

LYON

Violences policières au CRA de Lyon 2 : briser le silence

Un homme est enfermé au CRA 2 de Lyon depuis le 15 janvier 2024, affirme avoir été victime de coups sur ses organes génitaux par un policier, alors qu'il était attaché en cellule d'isolement, le 23 janvier 2024. Ces violences graves qui auraient été commises à son encontre par plusieurs agents de la police aux frontières agissant de concert. À la suite de son récit, il a été libéré par le juge des libertés et de la détention avant que cette décision ne soit cassée par la cour d'appel.

La plainte déposée par la victime à la suite de ces faits intervient dans le contexte de ce qui apparaît bien comme une banalisation des violences volontaires par personnes dépositaires de l'autorité publique au sein du CRA de Lyon, relevée par le contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) dans ses recommandations publiées le 22 mai 2023. À l'issue de la première visite de cet établissement, fraîchement inauguré et présenté comme modèle de « *CRA du futur* », le Contrôleur relevait en outre le caractère illégal des placements à l'isolement infligés aux personnes retenues « *dans des pièces d'une saleté repoussante* » et des pratiques de contention qu'elles y subissent, auxquelles « *il doit être mis fin sans délai* ». Depuis des années, l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE) dénonce la surexposition aux violences policières des personnes étrangères enfermées dans les lieux privés de liberté, et montre en quoi la rétention favorise l'impunité des forces de l'ordre. Constatant avec le Contrôleur que les conditions d'enfermement des

personnes étrangères dans les CRA sont « *gravement attentatoires à leur dignité et à leurs droits fondamentaux* » et que les recommandations récurrentes de ce dernier sont « *laissées sans suite face à l'inertie des autorités compétentes* », l'OEE : demande que la plainte dénonçant ces nouvelles violences policières au sein d'un CRA soit instruite avec la diligence nécessaire pour que toute la lumière soit faite sur les faits rapportés ; réitère son appel à ce qu'il soit définitivement mis fin à ce régime d'enfermement administratif, incompatible avec l'exercice des droits et libertés de toute personne.

<https://www.rue89lyon.fr/2024/03/10/violences-policieres-apres-plainte-cra-justice-contredit/>
<http://www.anafe.org/spip.php?article715>

OISSEL

Dix retenus s'évadent du centre de rétention de Oissel

Dix hommes se sont évadés, dans la nuit de lundi 8 à mardi 9 avril 2024, du centre de rétention administrative (CRA) de Oissel, en Seine-Maritime. *"Ils ont tendu des draps entre les grilles des fenêtres, dans l'un des angles de la cour de promenade, de manière à pouvoir escalader les murs". "Ils ont ensuite crevé le filet de protection et ont pris la fuite"*, a indiqué une source policière. Trois fugitifs ont rapidement été interpellés après leur évasion, dans l'enceinte de l'école de police qui jouxte le CRA. Deux d'entre eux, blessés, ont été hospitalisés. À leur sortie, ils rejoindront le troisième homme arrêté et placé en garde à vue. Les sept autres sont toujours activement recherchés. *"Leur signalement a été diffusé à l'ensemble des effectifs de police et de gendarmerie"*, a affirmé la préfecture de la Seine-Maritime. D'après elle, des mesures ont immédiatement été prises pour renforcer les patrouilles à l'intérieur comme à l'extérieur du CRA.

Le CRA de Oissel, construit en 2004, est tristement connu pour sa vétusté et son manque d'entretien. Une membre de l'Observatoire Citoyen de cette structure, constate un *"climat de plus en plus tendu entre les retenus"*. *"Les conditions de rétention n'améliorent pas la chose"*. En octobre 2023, Gérald Darmanin avait annoncé la création d'un nouveau CRA à Oissel, à l'horizon 2027. Il devrait être doté d'une capacité de 140 places, contre 72 pour l'ancien centre. Les rénovations de centres existant, ne sont pas pour le moment à l'ordre du jour. Et ce, malgré la difficulté des conditions d'enfermement à l'intérieur.

CERCLES DE SILENCE

AIX-EN-PROVENCE

Le cercle de silence marque **15 ans de présence**, une fois par mois, au centre d'Aix-en-Provence, le 13 avril 2024 pour capter l'attention de nos concitoyens et la focaliser sur :

Le droit à la dignité de chaque personne

Le droit de travailler

Le droit de s'aimer

Le droit de vivre en famille, d'élever ses enfants dans le pays de son choix

Tous ces droits sont inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dont la France est signataire.

DOLE

A défaut d'informations directes, voici un article de journal.

À 10 heures, comme chaque premier samedi du mois, le Cercle de silence s'est formé place du 8-Mai, à Dole pour manifester son refus des articles xénophobes qui durcissent les modalités d'accueil des demandeurs d'asile et des personnes déboutées. À partir de 11 heures, le Collectif d'aide aux migrants de Dole est venu prendre le relais. Les participants portaient des pancartes et ont distribué des flyers aux passants où étaient inscrits de très courts témoignages sur des enfants victimes

de conditions d'accueil déplorables. « *À Dole, nous n'acceptons pas que des enfants, des adultes soient malmenés dans un silence total des autorités nationales et municipales* ». Une lettre ouverte aux élus a été lue pour leur demander des rencontres régulières afin de travailler avec le collectif à trouver des solutions concrètes aux difficultés rencontrées localement. La loi « *pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration* » de janvier 2024 fait sentir ses effets et son impact sur les familles doloises d'adoption. Malgré la fin du placement en rétention des étrangers mineurs, le sort des familles « *déboutées* » les mène à la rue, obligeant les associations à agir dans l'urgence.

Ce collectif regroupe la Ligue des droits de l'homme (LDH), l'Accueil citoyen des réfugiés (ACR), l'Union Écologique et Sociale (UES), le Cercle de Silence Dole, Agir pour le désarmement nucléaire (ADN), la Comité inter-mouvements auprès des évacués (Cimade), Artisans du monde (ATM), ATTAC39, et le Réseau pour une paix juste au Proche Orient.

<https://www.leprogres.fr/societe/2024/04/06/des-habitants-se-mobilisent-contre-les-conditions-d-accueil-des-migrants>

LOUHANS

Le cercle de Louhans a lieu le 12/04/24 à 18h. Mais nous n'avons pas de photographie ni de compte rendu.

<https://asti71.org/index.php/2024/04/09/cercle-de-silence-louhans/>

FRANCE

LA « PREFERENCE NATIONALE » EST CONTRAIRE AUX PRINCIPES FONDAMENTAUX DE NOTRE REPUBLIQUE

Jeudi 11 avril 2024, le **Conseil constitutionnel** a décidé que supprimer les allocations logement ou familiales pour les personnes installées en France depuis moins de cinq ans est contraire à la Constitution. Une décision qui permet de rappeler à l'extrême droite et à la droite qui s'extrémise que la « *préférence nationale* » est contraire aux principes fondamentaux de notre République. Les sages ont cette fois-ci tranché sur le fond une disposition défendue par les LR (mais aussi par le Rassemblement national), celle qui faisait dépendre le versement des prestations sociales pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne à une durée de résidence d'au moins cinq ans, ou à une activité professionnelle d'au moins deux ans et demi (30 mois). Le Conseil avait retoqué cette même disposition dans la loi Darmanin mais pour des raisons de forme : elle n'avait rien à faire dans ce texte puisque, selon eux, « *relevant de la législation sociale* ». En théorie, une future loi pouvait donc priver jusqu'à 700 000 personnes de leurs droits sociaux dont beaucoup de mères isolées, déjà très précaires.

Dans cette décision du 11 avril 2024, le Conseil constitutionnel considère donc que cette disposition est contraire à la Constitution de 1958. Ce n'est pas forcément le principe qui gêne ses membres – ils ont déjà approuvé le conditionnement du RSA et de la prime d'activité aux étrangers à une durée de résidence de cinq ans. En revanche, les durées que voulaient fixer LR dans la loi sont disproportionnées pour des prestations sociales « *dont certaines sont au demeurant susceptibles de présenter un caractère contributif* ». Le Conseil constitutionnel vient donc de déclarer indirectement que la « *préférence nationale* », au programme du Front national depuis sa fondation en 1984 et toujours un pilier de celui du Rassemblement national quarante ans plus tard, est contraire à notre loi fondamentale. Et les sages de se référer à deux alinéas du préambule de la Constitution de 1946, qui « *impliquent la mise en œuvre d'une politique de solidarité nationale en faveur des personnes défavorisées* ». Il est utile de les relire. Le dixième rappelle ainsi que « *la Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement* ». Le onzième redit que notre même nation « *garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la*

santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs » et que « tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ». Supprimer les allocations logement ou familiales pour les personnes installées en France depuis moins de cinq ans (voire moins) est donc contraire à la Constitution. Tout comme, on peut l'anticiper, restreindre demain comme le propose le RN, les conditions de versement du RSA pour les étrangers.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20240412-libe-ration-contre-la-pre-fer-rence-nationale-merci-ciotti-copie.pdf>

LES FAUSSES INFORMATIONS, AVANT LES ELECTIONS EUROPEENNES...

Les contre-vérités visant les personnes étrangères sont récurrentes depuis de nombreuses années dans l'environnement politique et médiatique. Depuis quelques mois, autour de l'adoption de la loi asile et immigration, le phénomène s'est encore intensifié.

On veut nous faire croire que l'Europe est envahie par les personnes migrantes. Pourtant, lorsque l'on analyse les chiffres, cette affirmation est loin d'être avérée. En effet, en 2022, **le nombre de personnes qui ont migré vers l'Europe** représentait seulement **1 pour 1000 (0,10%) de la population européenne**, sans compter les personnes qui en sont parties. Et **97% de la population mondiale reste dans son pays de naissance** ? Tandis que la grande majorité de celles et ceux qui migrent s'exilent dans un pays voisin.

Sources : Eurostat, Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

On nous dit que la France **accueillerait** beaucoup plus de demandeuses et **demandeurs d'asile** que ses voisins européens. Elle se place en réalité en **13ème position** parmi les Etats membres de l'UE, proportionnellement à sa population, s'agissant du nombre de demandeuses et demandeurs d'asile accueillis sur son territoire. Et la part des demandeuses et **demandeurs d'asile** dans la population française était de **2 pour mille (0,2%)** en 2023. En outre, les conditions d'accueil sont parfois difficiles pour les demandeuses et demandeurs d'asile en France. À titre d'exemple, 60% des demandeuses et demandeurs d'asile en 2023 n'ont pu accéder à un hébergement, contrairement à ce que prévoit la législation, les contraignant pour beaucoup à vivre dans la rue dans des conditions extrêmement précaires

Sources : Eurostat, ministère de l'Intérieur.

On entend parfois que les frontières de l'Europe ne sont plus contrôlées, qu'on y entre comme "dans un moulin". Pourtant dans la pratique, les Etats membres de l'Union européenne se sont dotés de **nombreux dispositifs sécuritaires, répressifs et mortifères pour restreindre l'accès au territoire européen**. On compte plus de 100 000 garde-frontières nationaux et plus de 2 000 km de clôtures et murs frontaliers.

En 2022, **plus de 140 000 personnes se sont vues refuser l'entrée aux frontières extérieures de l'Europe** et de nombreuses autres ont été illégalement refoulées ou encore enfermées dès leur entrée sur le territoire. Dans les faits, 95% du total des entrées dans l'espace Schengen sont effectuées dans le cadre d'une procédure régulière, avec un visa par exemple.

Sources : Eurostat, Commission européenne

On veut nous faire croire que l'Europe serait trop accueillante avec les personnes migrantes ce qui créerait un « appel d'air ». Depuis des années, **l'Union européenne est dans une démarche de fermeture à tout prix de ses frontières**. En construisant des murs, en complexifiant les démarches administratives des personnes, en contrôlant, en traquant, en enfermant et en expulsant les personnes étrangères qui y résident ou souhaitent y trouver refuge. **Chaque année ce sont plus de 100 000 personnes migrantes qui sont enfermées pour le seul motif d'être étrangères !** Pourtant ces dispositifs n'empêchent pas les personnes de fuir leur pays en guerre ou de chercher un

avenir meilleur en Europe, mais ont des conséquences dramatiques sur leurs vies.

Source : Parlement européen.

Le contexte politique et médiatique est trop souvent saturé de discours attisant les peurs, la haine et considérant toutes les personnes étrangères comme une menace pour la France et pour l'Europe.

La Cimade

On entend parfois que les frontières de l'Europe ne sont plus contrôlées, qu'on y entre comme "dans un moulin". Pourtant dans la pratique, les Etats membres de l'Union européenne se sont dotés de **nombreux dispositifs sécuritaires, répressifs et mortifères pour restreindre l'accès au territoire européen**. On compte plus de 100 000 garde-frontières nationaux et plus de 2 000 km de clôtures et murs frontaliers.

En 2022, plus de 140 000 personnes se sont vues refuser l'entrée aux frontières extérieures de l'Europe et de nombreuses autres ont été illégalement refoulées ou encore enfermées dès leur entrée sur le territoire. Dans les faits, 95% du total des entrées dans l'espace Schengen sont effectuées dans le cadre d'une procédure régulière, avec un visa par exemple.

Sources : Eurostat, Commission européenne

On nous dit que la France accueillerait beaucoup plus de demandeuses et demandeurs d'asile que ses voisins européens. Elle se place en réalité en **13ème position parmi les Etats membres de l'UE**, proportionnellement à sa population, s'agissant du nombre de demandeuses et demandeurs d'asile accueillis sur son territoire. Et la part des demandeuses et **demandeurs d'asile dans la population française était de 0,2% en 2023**.

En outre, les conditions d'accueil sont parfois difficiles pour les demandeuses et demandeurs d'asile en France. À titre d'exemple, 60% des demandeuses et demandeurs d'asile en 2023 n'ont pu accéder à un hébergement, **contrairement à ce que prévoit la législation, les contraignant pour beaucoup à vivre dans la rue dans des conditions extrêmement précaires**.

Sources : Eurostat, ministère de l'Intérieur

UN GAZAOUI OBTIENT LE STATUT DE REFUGIE

Mardi 9 avril 2024, un jeune homme de 19 ans ayant fui la bande de Gaza a **obtenu l'asile en France après un premier refus**. Lors de son audience devant la Cour nationale du droit d'asile, il a raconté avoir fui après une altercation avec des hommes du Hamas qui avaient passé à tabac son père dans la maison familiale. Selon son père, il s'agissait de membres de la brigade al-Qassam, la branche armée du Hamas. Leur projet aurait été d'enfourer des missiles sur le terrain familial et d'en faire une base de lancement. Début 2023, le jeune Palestinien s'était vu refuser l'asile en France, notamment parce qu'il ne s'est pas enregistré auprès de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), contrairement aux autres membres de sa famille qui ont vu leur demande acceptée. Plus d'un an après, la situation de la bande de Gaza a bien changé. Devant la Cour nationale du droit d'asile, son avocate a plaidé l'impossibilité pour son client de rentrer chez lui, en pleine guerre. « *Il ne peut pas rentrer à Gaza et obtenir une protection suffisante pour vivre dignement* », avait plaidé l'avocate du jeune homme aujourd'hui âgé de 19 ans. Argument devenu incontestable. Le jeune homme a ainsi bénéficié de la jurisprudence instaurée par la Cour il y a deux mois. Le 12 février 2024, pour la première fois depuis la guerre entre Israël et le Hamas le 7 octobre 2023, la CNDA avait

accordé une protection subsidiaire, prévue par le droit européen, à un autre Palestinien au motif que la région connaissait « *une situation de violence aveugle d'intensité exceptionnelle* ». Ce genre de décision de la CNDA, qui statue en appel sur les demandes d'asile, fait généralement jurisprudence pour l'ensemble des dossiers similaires en France.

La CNDA statue sur les recours introduits par les étrangers déboutés en première instance par l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) de leur demande d'asile en France. Plus de 64 600 dossiers ont été déposés en 2023 par des aspirants au statut de réfugié, ce qui représente le plus haut niveau jamais atteint.

LE RAPPORT SUR LES FLUX MIGRATOIRES EN FRANCE EN 2022

Pour l'Insee, une **personne immigrée est une personne "née à l'étranger de nationalité étrangère"**. À l'inverse, une personne non-immigrée est soit née en France – peu importe la nationalité –, soit née française à l'étranger. Précision : si une personne immigrée accède à la nationalité française, même très rapidement après son arrivée en France, elle sera toujours comptabilisée dans la catégorie "population immigrée". Donc il n'est pas question ici de régularité ou d'irrégularité : l'Insee emprunte la définition du Haut-commissariat à l'intégration, et non celle du ministère de l'Intérieur, qui comptabilise les titres de séjours en cours de validité. À noter également : le comptage de l'Insee mesure les entrées à condition qu'il y ait une intention de séjour de plus d'un an. Autrement dit, un étudiant étranger venu passé moins d'une année à l'université en France ne sera pas comptabilisé.

Parmi les personnes non-immigrées entrées en France en 2022, 76 000 sont nées en France et 25 000 sont nées françaises dans un autre pays. **Les personnes immigrées**, elles, ont été **331 000** à rejoindre le sol français cette année-là. **La majorité (134 000) sont des ressortissants du continent européen** ; 114 000 viennent du continent africain, 52 000 d'Asie et 30 000 d'Amérique ou d'Océanie.

Globalement, les entrées immigrées sont en hausse de 35% en 2022 par rapport à 2021, en grande partie à cause de la **guerre qui s'est déclarée en Ukraine** en février. "*Le nombre d'entrée de personnes immigrées originaires d'Ukraine a été multiplié par 30 entre 2021 et 2022*".

Alors que les femmes étaient de moins en moins à immigrer en France depuis 2010, elles sont en 2022 légèrement majoritaires (53%). À nouveau, la part grandissante des femmes dans ces entrées sont différentes en fonction des origines. Elles sont moins nombreuses en provenance de Turquie, du Moyen-Orient ou d'Europe, mais considérablement plus nombreuses en provenance de pays européens hors Union européenne, tout particulièrement d'Ukraine. **Deux ressortissants ukrainiens sur trois arrivés en France en 2022 sont des femmes.**

Les **femmes entrées sont aussi plus diplômées de l'enseignement supérieur** que les hommes. Pour le mesurer, l'Insee s'est penché, toute origine confondue, sur les plus de 25 ans, afin de ne prendre en compte que celles et ceux dont le parcours scolaire ou universitaire serait terminé. 54% des nouveaux immigrés arrivés en 2022 ont un diplôme du supérieur en poche, contre 36% de l'ensemble de la population âgée de 25 ans ou plus.

34 % des immigrés entrés en France en 2022 se déclarent **en emploi** au début de l'année 2023.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8066271>

LES ETUDIANTS CHOISISSENT LA FRANCE

Selon une récente étude de Campus France, les étudiants étrangers qui viennent étudier

en France arrivent majoritairement du Maroc, d'Algérie, de la Chine, d'Italie et du Sénégal. « *Le chiffre à retenir, c'est que l'on a 412 000 étudiants étrangers en France. C'est un chiffre en augmentation de 3 % par rapport à l'année dernière et de 17 % sur cinq ans. C'est donc une augmentation qui nous permet, on l'espère, d'arriver à l'objectif d'accueillir 500 000 étudiants étrangers en 2027, conformément à la stratégie "Bienvenue en France" »*, explique le chargé d'études à Campus France. La France accueille de nombreux étudiants nombreux originaires d'Afrique subsaharienne : « *95 285 étudiants originaires d'Afrique subsaharienne* ». Dans le monde entier, la France a une certaine notoriété et donc elle bénéficie aussi de cette image-là. L'Afrique subsaharienne est la première zone d'origine avec l'Afrique du Nord et l'Europe, donc il y a beaucoup d'étudiants subsahariens. « *Les Sénégalais constituent la première nationalité des étudiants africains subsahariens et la cinquième au total. Et puis, ensuite, on a les Ivoiriens, les Camerounais ou encore les Congolais.* »

L'étude rappelle aussi qu'en 2021, plus de **105 000 étudiants français sont partis** en mobilité diplômante à l'étranger. Un chiffre en progression de 16 % depuis 2016. Leurs destinations sont avant tout des pays voisins ou francophones comme la Belgique, le Royaume-Uni, le Canada, la Suisse, ou encore l'Espagne. Au niveau mondial, les dernières données comparatives disponibles sont celles de 2021, année où le nombre d'étudiants mobiles a stagné en raison de la pandémie. Les différents rapports nationaux disponibles montrent que la mobilité est repartie à la hausse et que les étudiants mobiles sont revenus plus massivement dans les principaux pays d'accueil. Mais les changements de politiques publiques annoncés récemment et l'annonce de mesures visant à limiter le nombre d'étudiants mobiles dans certains grands pays d'accueil – au Canada, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas - pourraient ralentir la croissance des mobilités étudiantes pointe l'étude.

<https://www.rfi.fr/fr/france/20240411-france-campus-destination-choix-%C3%A9tudiants-%C3%A9trangers-selon-une-%C3%A9tude>

BESANÇON

Harcèlement de la maire, par l'extrême droite

« *Dimanche 7 avril 2024 dans le cadre du Carnaval de Besançon, des militantes du collectif d'extrême droite Nemesis ont perturbé le défilé en brandissant deux pancartes associant sans nuance les termes "immigrés" et "violeurs" »*, a indiqué l'élue écologiste, maire de Besançon. « *Ces propos, qui constituent des incitations à la haine envers les étrangers, m'ont conduit à déposer plainte le même jour pour incitation à la haine raciale* », a-t-elle rappelé. « *À l'annonce de ce dépôt de plainte, j'ai subi un harcèlement ciblé et coordonné d'une extrême violence sur les réseaux sociaux. Au-delà des outrages me visant en ma qualité de maire, ou des appels à commettre des crimes à mon encontre, dont des menaces de viol, j'ai reçu des centaines d'injures et propos haineux ou dégradants* ». « *Ces attaques ciblées m'ont conduit[e] à déposer plainte afin que les responsables de ce raid soient identifiés et poursuivis* », a ajouté la maire. Une des militantes ayant brandi une pancarte dimanche, étudiante en filière Administration économique et sociale âgée de 19 ans, a été placée en garde à vue mardi durant plusieurs heures avant d'être relâchée. Une autre jeune femme devait être entendue ultérieurement.

Le 21 mars dernier, une nouvelle loi vise à renforcer la sécurité des élus. Elle prévoit des sanctions aggravées en cas d'agression contre les élus et considère le harcèlement moral (notamment en ligne) comme une circonstance aggravante. Les condamnations pour cyberharcèlement vont jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende.

<https://www.ouest-france.fr/bourgogne-franche-comte/besancon-25000/la-maire-de-besancon-harcelee-en-ligne-apres-sa-plainte-contre-les-pancartes-anti-migrants-bbbbf368-f95b-11ee-8656-3015bc260248>

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Harcèlement de la maire, par l'extrême droite

Jeudi 11 avril 2024, des élus RN ont brandi des pancartes identiques en pleine séance du

Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, pour soutenir les deux jeunes femmes, conduisant là aussi la présidente PS de l'institution à porter plainte pour « incitation à la haine ». Plus tard, elle a également dénoncé l'usage par un de ces élus d'une « expression empruntée au vocabulaire nazi », le mot « *Untermensch* », « sous-homme » en allemand, au sein de l'hémicycle. « *Un des conseillers régionaux du parti d'extrême droite a même utilisé une expression empruntée au vocabulaire nazi* », s'est-elle encore alarmée. « *Je dénonce cette action honteuse qui vise, sous couvert d'un prétendu droit illimité à la liberté d'expression, à transformer nos assemblées délibérantes en caisses de résonance de la haine contre les immigrés.* »

<https://www.ouest-france.fr/bourgogne-franche-comte/besancon-25000/la-maire-de-besancon-harcelee-en-ligne-apres-sa-plainte-contre-les-pancartes-anti-migrants-bbbbf368-f95b-11ee-8656-3015bc260248>

CADENET (VAUCLUSE)

Une famille tunisienne menacée d'expulsion reste finalement en France

La famille tunisienne menacée d'expulsion à Cadenet, dans le Luberon, reste finalement en France ! Décision prise ce vendredi 12 avril 2024 au soir par le tribunal administratif de Nîmes. Elle était **visée par une OQTF** (obligation de quitter le territoire). Un couple et leurs deux enfants, des jumeaux de sept ans, risquaient de retourner vivre en Tunisie. Ils sont arrivés en 2020 et avaient presque fini leur dossier de régularisation, il ne leur manquait que deux fiches de paie. Le tribunal a finalement estimé que cette OQTF était "*une atteinte au droit au respect de la vie privée et familiale*". L'avocate de la famille est soulagée, même si l'affaire n'est pas complètement terminée : "*je suis particulièrement contente et soulagée. La décision qui a été rendue par le tribunal administratif de Nîmes et l'arrêté portant sur l'obligation de quitter le territoire français à l'encontre de mes clients annule la décision concernant l'interdiction de retour sur le territoire français et l'assignation à résidence et enjoint le préfet de délivrer un titre de séjour provisoire dans l'attente du réexamen de la situation des époux qui doit intervenir dans un délai d'un mois. C'est un soulagement qui est provisoire, mais qui est le résultat de la mobilisation de tout un village.*"

Une pétition avait été lancée, et avait recueilli près de 700 signatures. C'est le soutien de la famille, qui en était à l'initiative. Elle avait organisé **des manifestations** toute la semaine avec d'autres habitants de Cadenet : "*on est hyper content, parce que ce qui a été souligné, c'est que cette famille s'exprimait bien, avec beaucoup de pertinence et dans un français parfait. C'est bien la preuve qu'ils sont parfaitement intégrés. On s'est tous retrouvés devant l'école, on s'est tous tombés dans les bras les uns les autres, avec toutes ces personnes capables de se mobiliser pour une cause juste. On s'est fait de nouveaux amis et on ne va pas manquer de fêter cela tous ensemble.* » La famille reste en France avec un titre de séjour provisoire, la situation de ces quatre Tunisiens sera réexaminée dans un délai d'un mois.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/une-famille-tunisienne-menacee-d-expulsion-a-cadenet-reste-finalement-en-france-5043621>

CAYENNE

Face à l'implantation durable d'un camp bidonville pour demandeurs d'asile à Cayenne, géré par la préfecture de Guyane et regroupant environ 350 personnes, La Cimade, le Comede et Médecins du Monde en Guyane ont engagé un recours afin d'obtenir l'hébergement des personnes du camp et, en urgence, l'amélioration des conditions matérielles sur place. Si le tribunal administratif de Cayenne a concédé quelques menues améliorations en enjoignant à la préfecture l'installation de douches, toilettes et points d'eau supplémentaires, le Conseil d'Etat a rejeté toute mesure additionnelle au motif que la préfecture intervenait à sa mesure avec des moyens limités.

Sur un territoire où le sous-dimensionnement de l'accueil des **personnes qui demandent asile est sciemment organisé ou remis à plus tard** par la préfecture depuis des années, cette décision est extrêmement décevante et en profond décalage avec les enjeux de développement des moyens d'accueil des personnes étrangères. Elle foule également aux pieds des moyens simples et immédiats identifiés par nos associations pour une mise à l'abri temporaire des personnes du camp avant

placement en hébergement dédié : les personnes dorment sous bâche à même le sol, à côté d'un bâtiment en dur dont l'utilisation est réservée aux interventions ponctuelles de personnels soignants et organismes sociaux. Mais l'utilisation de ce bâtiment pour abriter les personnes du camp a été refusé alors qu'il est muni de douches, toilettes, d'électricité, de points d'eau potable ; autant d'éléments indispensables à des conditions de vie dignes, encore plus en saison des pluies et en présence d'enfants.

Cette décision ferme une porte contentieuse auprès des juridictions françaises mais notre plaidoyer se poursuit plus que jamais pour dénoncer ces conditions de vie insalubres et demander la réalisation d'un schéma régional sensé organiser et planifier les dispositifs d'accueil dédiés aux personnes réfugiés et en demande de protection.

<https://www.lacimade.org/le-conseil-detat-valide-lexistence-a-cayenne-dun-camp-bidonville-gere-par-letat-de-350-personnes-vivant-dans-des-conditions-insalubres-circulez-ya-rien-a-voir/>

CLERMONT-FERRAND

Le préfet cherche une solution systématique, proposée à chaque public

Le campement installé lundi 8 avril 2024, place du 1er mai à Clermont-Ferrand, est parti pour durer. Près d'une centaine de personnes sans abri y ont trouvé refuge pour dormir sous des tentes mises à disposition par des associations. Le Préfet du Puy-de-Dôme a demandé mardi 9 avril à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de réaliser un diagnostic social des personnes présentes. Selon la préfecture, une équipe mobile composée des services de l'OFII, de la DDETS, de la préfecture et du Service d'insertion d'accueil et d'orientation s'est rendue sur site mardi pour débiter cette analyse. Le préfet réaffirme qu'une solution systématique est proposée à chaque public selon le dispositif de droit commun dont il relève et au regard de leur vulnérabilité.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/campement-au-1er-mai-a-clermont-ferrand-la-prefecture-recense-les-familles-installees-6196036>

FLEURY-SUR-ORNE

Reloger dans des squats

Un nouveau squat s'est ouvert à Fleury-sur-Orne le samedi 6 avril 2024, près de Caen (Calvados), dans une maison abandonnée appartenant à la mairie, rue d'Harcourt. *"Une famille ivoirienne de cinq personnes dont trois enfants, deux célibataires ivoiriennes et deux géorgiens également célibataires y vivent désormais"*, détaille un membre l'Assemblée générale de lutte contre toutes les expulsions de Caen. Cette situation, c'est ce qui a notamment poussé le collectif à ouvrir un nouveau squat à Fleury-sur-Orne. **C'est le 9e squat** si on regarde à l'échelle **de Caen et son agglomération** et le deuxième à Fleury-sur-Orne. Selon l'AG de lutte contre les expulsions, une cinquantaine de personnes devraient être relogées en urgence et une centaine de plus sont sur listes d'attente auprès des bailleurs sociaux. Le collectif militant caennais veut alerter les autorités : *"Ici, ce n'est pas suffisant, on loge déjà 200 personnes, une quarantaine nous sollicite au quotidien, des Soudanais, des Syriens, des Albanais, dans une situation de grande précarité"*, regrette le membre de l'AG. Cette précarité va augmenter cet été dans le Calvados avec le 80^e anniversaire du Débarquement : *"Certains hôtels sont conventionnés avec le 115, donc ils ont des chambres qui sont allouées à l'hébergement d'urgence. Mais actuellement, ces chambres se tarissent puisque les hôteliers préfèrent les récupérer pour faire de la location pour les touristes qui vont venir pour les commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement, parce que c'est beaucoup plus intéressant financièrement d'avoir des touristes plutôt qu'une convention avec le 115."* *"On veut la réquisition des logements vides, comme ici sur Caen, on est à 10 % de logements vides. Quand il y a un projet d'urbanisme comme ici à Fleury, les maisons qui sont vouées à la destruction dans plusieurs années devraient être réquisitionnées pour en faire de l'hébergement d'urgence"*.

À Fleury-sur-Orne, la maison squattée se trouve sur une avenue passante. Une mère de famille et habitante, n'a pas pu la louper avec les deux banderoles sur la devanture : *"Ce message, un*

droit, un toit, me laisse perplexe. Ça fait maison vraiment squattée, alors qu'on nous dit que c'est un collectif qui aide ces familles. Mais est-ce que les personnes ont un projet derrière ? La volonté de s'inscrire dans notre société ? Je ne sais pas. Il faudrait davantage de transparence, sinon, les gens vont se poser des questions, qui sont ces gens, que font-ils." Pour un autre, il n'y a pas de question à se poser : "C'est du bon sens, surtout si avec ce logement, ils peuvent rebondir. Cette maison, elle est vraiment abandonnée. Ils ne peuvent plus louer finalement, autant qu'elle serve. Aider, c'est le but d'une commune." À ce sujet, la mairie de Fleury-sur-Orne ne souhaite pas s'exprimer. Néanmoins, selon le collectif militant, la mairie devrait engager une procédure judiciaire.

Ce nouveau squat vient s'ajouter à celui de Mondeville ainsi qu'à Colombelles, dans le quartier de la Folie-Couvrechef, de la Pierre Heuzé, des Vaux de la Folie, du rond-point de l'Orne, de la Grâce-de-Dieu et de l'ancienne pouponnière rue d'Auge et donc, de Fleury-sur-Orne. Plusieurs de ces squats sont sous le coup de décisions de justice, comme celle de l'ex-Pouponnière et du rond-point de l'Orne à Caen. **Ces squats sont expulsables à partir du 29 juin 2024.**

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/un-nouveau-squat-ouvert-a-fleury-sur-orne-le-9e-dans-la-ville-de-caen-et-son-agglomeration-9386712>

LILLE

35 mineurs isolés se retrouvent à la rue

Après quelques mois de répit, **35 mineurs isolés**, originaires pour la plupart d'Afrique de l'Ouest, se retrouvent **de nouveau à la rue** à partir de lundi soir 15 avril 2024. Une manifestation, à l'appel de l'association Utopia 56 s'est tenue lundi matin à Lille pour alerter sur cette situation. Ces jeunes se retrouvent contraints de **dormir sous des tentes, installées** lundi après-midi par des bénévoles de l'association Utopia 56, sur la plaine des Vachers, un parc situé dans le quartier des Bois blancs à Lille, un lieu où vivent déjà depuis plusieurs mois 25 mineurs isolés.

Ces derniers mois, **ces mineurs isolés étaient accueillis dans 14 paroisses chrétiennes** de la métropole lilloise, à raison de 4 ou 5 jeunes par salle mise à disposition par la paroisse où ils pouvaient passer la nuit. La convention d'accueil de ces jeunes entre le diocèse et Utopia 56 vient de se terminer, c'est pour ça que ces mineurs n'ont plus de lieu où dormir et le coût financier et humain nécessaire à leur accueil ne peut plus être supporté par ces paroisses. 45 autres jeunes accueillis dans les paroisses cet hiver vont, eux, être hébergés par des paroissiens directement chez eux.

Tous font valoir le fait qu'ils ont moins de 18 ans, et dans ce cas, le département aurait obligation à s'occuper d'eux, mais l'examen pratiqué par la préfecture a conclu qu'ils n'étaient pas mineurs. Ils ont donc tous fait appel, une procédure qui prend en moyenne 8 mois. En attendant, ils se retrouvent à la rue. Selon Utopia 56, en 1ère évaluation, entre 25 et 30% des jeunes examinés sont reconnus comme mineurs par le département. Sur ceux qui engagent un recours, 80% des recours aboutissent et sont finalement reconnus mineurs, et donc placés sous la responsabilité du gouvernement. Utopia 56 demande donc que le recours soit suspensif et que les jeunes soient mis sous la protection du département le temps de la procédure.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/35-mineurs-isoles-de-nouveau-a-la-rue-l-association-utopia-56-se-mobilise-pour-les-aider-2464455>

LOON-PLAGE

Un migrant a été tué à l'arme blanche

Un homme âgé d'une trentaine d'années a été tué à l'arme blanche lundi 1er avril 2024. La victime a été prise en charge par les pompiers en fin d'après-midi, sur une route proche du camp de migrants. Présentant plusieurs blessures au thorax, l'homme est décédé moins d'une heure plus tard. Peu d'informations permettent d'expliquer les circonstances de sa mort. Aucun témoin ne s'est manifesté et l'arme n'a pas été retrouvée et aucun suspect n'a été identifié. Une enquête a été ouverte et confiée à la police judiciaire de Dunkerque. Les associations présentes dans la région n'ont pas

plus de détails. *'Il y a une forte présence de passeurs kurdes dans le camp. Donc on imagine qu'il y a eu une bagarre entre passeurs mais on n'en sait rien. Ce ne sont que des suppositions'*, selon Salam.

MAYOTTE

Le camp de Cavani est démantelé, et une opération Wuambushu 2 est annoncée.

Quelques jours après la fin du démantèlement du camp de Cavani à Mayotte, *"entre 200 et 500"* personnes dorment à la rue, selon la préfecture de l'île. *"Aujourd'hui, une partie de la population dort à l'entrée du stade, ils sont en attente de relogement"*, a déclaré jeudi 4 avril 2024 le préfet de l'île, lors d'un déplacement sur place de la ministre déléguée aux Outre-mer. Cette dernière a assuré *"étudier leurs dossiers pour trouver une solution"*. *"Avec la pression qu'on a à Mayotte c'est compliqué"*. L'association Solidarité Mayotte, qui accompagne et héberge les demandeurs d'asile sur l'île, estime elle *"qu'il n'y a plus un seul logement de disponible"* pour pallier cette situation. Jusqu'à 700 migrants pour la plupart originaires d'Afrique des Grands Lacs ou de Somalie, avaient trouvé refuge dans le camp de Cavani, faute de mieux. Installé à Mamoudzou, ce lieu de vie aux conditions de vie déplorables a été le point de départ d'un mouvement de contestation qui a paralysé le 101^e département français pendant plus d'un mois, de fin janvier à début mars. Durant ces blocages, les migrants ont été l'objet d'intimidations et d'agressions de la part de certains manifestants. *"J'étais aux toilettes quand ils sont arrivés avec des cagoules et m'ont attaqué"*, avait raconté un homme originaire du Rwanda.

Le démantèlement a pris deux mois et s'est achevé le 22 mars 2024, avec le retrait de l'ensemble des tentes et la destruction de 108 bangas, des cabanes informelles faites avec de la tôle. La préfecture a précisé qu'au total, 500 migrants ont été envoyés en métropole puis relogés. Fin février 2024, elle avait indiqué à l'AFP que 308 occupants du camp de Cavani ayant obtenu l'asile avaient décollé à destination de l'Hexagone. Environ 200 d'entre eux - essentiellement des familles ou des femmes seules - avaient été accueillies à Thiverval-Grignon (78) sur un domaine appartenant à l'État. Selon les autorités, 500 autres migrants sont actuellement hébergés à Mayotte.

La ministre s'est félicitée de la *"fin"* du camp de Cavani, et a annoncé la mise en place prochaine de l'opération Wuambushu 2.

ORLEANS

Plusieurs représentants d'associations régionales de lutte contre la pauvreté ont organisé une conférence de presse lundi 8 avril 2024 à Orléans. *"Nous n'avons pas forcément l'habitude. Mais, aujourd'hui, il faut dire les choses"* explique la directrice de la Fédération des acteurs de la solidarité en Centre-Val de Loire (FAS) qui regroupe une vingtaine d'associations et organismes. De Chartres à Tours, en passant par Orléans et Châteauroux, toutes ces associations font le même constat : **il y a de plus en plus personnes précaires, voire à la rue, dans notre région et les associations n'arrivent pas à faire correctement leur travail d'accueil et d'accompagnement.**

Sur l'hébergement d'urgence, les associations qui gèrent doivent aujourd'hui faire du tri entre plus ou moins précaires. *"C'est difficile à vivre pour les professionnels et les bénévoles. Ça va à l'encontre de toutes les valeurs que l'on défend"*. Ces associations font d'ailleurs le parallèle avec les difficultés rencontrées par les Restos du Cœur qui ont dû, eux aussi, limiter l'accès à l'aide alimentaire. *"Il y a en plus un climat délétère en ce moment vis à vis des migrants. Cela rajoute des tensions un peu partout"* déplore-t-elle. Pour les associations, c'est toute **la chaîne de solidarité qui connaît des défaillances** de l'hébergement d'urgence à l'insertion en passant par l'aide médicale et le logement. *"Quand on arrive à sortir quelqu'un de la grande précarité, impossible aujourd'hui de lui trouver un logement"* dénonce l'administratrice de l'Uriopss. *"Il y a manque criant de T1 et T2 et forcément, ce n'est pas la personne encore fragile qui est prioritaire"*.

A travers leur plaidoyer, ces associations demandent que les pouvoirs publics respectent **"la dignité des personnes en situation précaire"** et réaffirment le principe *"d'accueil inconditionnel"* pour tous les précaires y compris les personnes étrangères. Un courrier va être adressé dans les

prochains jours à la préfète de Région, aux présidents des six conseils départementaux de Centre-Val de Loire et au président de la Région. *"On espère au moins être reçus pour exposer cette situation qui se dégrade de mois en mois,"* conclut-elle.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/precarite-des-associations-du-centre-val-de-loire-lancent-un-plaidoyer-pour-une-vraie-politique-de-solidarite-7307940>

PARIS

Un collectif de 250 mineurs non accompagnés réclament des hébergements durables.

Depuis le samedi 6 avril, environ 250 mineurs non accompagnés en recours devant la justice pour faire reconnaître leur minorité occupent la maison des Métallos, un établissement culturel parisien. Ils réclament des hébergements durables, l'accès à la scolarité et dénoncent, comme de nombreuses associations, le "nettoyage social" à l'approche des Jeux olympiques. Une manifestation avait lieu à Paris vendredi 12 avril 2024. *"Tous les petits endroits qu'on trouve, la police finit par venir nous en chasser. Notre vie est en danger. Nous n'avons plus de tentes, rien".* Une telle situation *"ne peut plus durer". "Vous ne vous rendez pas compte à quel point c'est l'enfer. Nous avons des amis qui sont en profonde dépression à cause de la dureté de la vie ici",* explique-t-il. *"Tout ce qu'on demande, c'est d'être traité dignement, un logement, avoir accès à une formation, pouvoir travailler et vivre..."*.

Pour faire entendre leur détresse, avec des dizaines d'autres mineurs isolés en recours, ils ont créé le collectif des jeunes du parc de Belleville et occupent depuis le 6 avril 2024 la maison des Métallos, un lieu culturel de la capitale. L'objectif est de *"Faire connaître leur situation et sortir de la précarité"*, précise un mineur du collectif. Comme des dizaines de mineurs, il est actuellement logé dans des gymnases parisiens mais tous doivent bientôt être évacués vers des *"sas régionaux"*. *"Comment on va faire nos recours à Paris si on nous envoie si loin ? L'État se fout totalement de nous"*. Les jeunes réclament d'obtenir des hébergements le temps de leur parcours administratif, avoir accès l'éducation ou encore aux transports gratuits. Et pour cela, ils ont organisé une manifestation à laquelle quelques centaines de personnes, dont des associations et des élus, ont participé. *"Il faut qu'on se fasse entendre et qu'on arrive à rassembler derrière notre collectif car nous avons besoin d'aide, nous n'y arriverons pas seuls"*, ajoute le jeune homme. Au son des djembés et derrière une grande banderole rappelant que *"l'heure est grave"*, ils ont marché de la place de la République jusqu'à la maison des Métallos occupée. Et dans le cortège, le soutien à ces jeunes est sans faille. *"La place de ces mineurs n'est pas dans la rue"*, estime un membre du collectif de sans-papiers CSP75, habitué à ce genre de rassemblements. Concernant le "nettoyage" de Paris, il dénonce une politique *"inhumaine"*. *"Ce que vivent les jeunes dans la capitale est déjà bien assez rude, on est en train de détruire ces petits"*, estime-t-il. *"C'est une honte de laisser ces mineurs sur les trottoirs"*, tranche l'association Droit au logement. Un député la France insoumise de Seine-Saint-Denis, dénonce également ce "nettoyage social" opéré à l'approche des JO 2024 : *"Je le vois bien dans ma circonscription (qui accueille plusieurs épreuves et le village olympique), notamment dans les hôtels sociaux"*. Une députée LFI également venue manifester, la non-reconnaissance de ces jeunes est un problème. *"Il faut respecter la présomption de minorité"*, citation du défenseur des droits.

À l'arrivée du cortège devant la maison des Métallos encensé de chants et slogans, les manifestants ont appelé la mairie, et surtout la préfecture, au dialogue. Après plusieurs autres actions qui ont permis de loger certains d'entre eux, les jeunes ne comptent toutefois pas faire baisser la pression. *"Nous ne partirons pas"*, ont assuré les militants de ce collectif de jeunes inédit. *"L'occupation va se poursuivre autant que possible"*, confirmé par « la Marche des solidarités ». Depuis l'évacuation du parc de Belleville en octobre 2023 il suit ces jeunes qui s'organisent. *"Je n'ai jamais vu ça. Ils ont fait le tour des camps de Paris pour se rassembler et se structurer, ont fait des AG, etc. C'est la première fois que des jeunes mineurs isolés se regroupent au sein d'un collectif"*, selon lui. *"Ils sentent que quelque chose se passe et que changer les choses est possible et certains*

retrouvent espoir de ne plus vivre à la rue". Selon une enquête menée par la Coordination nationale des jeunes exilés en danger (CNJED) auprès d'une centaine d'associations et collectifs actifs dans 83 départements, *"au moins 3 477 jeunes isolés étrangers"* seraient en cours de procédure pour faire reconnaître leur minorité en France. Et parmi eux, plus d'un tiers, au mois de mars 2024, étaient à la rue sans aucune solution de logement.

Un migrant a battu à mort un autre exilé

Dimanche 31 mars, les circonstances de la mort d'un Africain d'une vingtaine d'années sont encore floues. L'homme, est mort noyé au bord du canal Saint-Martin après une rixe entre migrants. L'agresseur a été arrêté puis présenté le lendemain à un magistrat. Le suspect dit être né en Côte d'Ivoire. Il vivait, tout comme la victime, dans les tentes installées sur le quai de Valmy, dans l'Est de la capitale. Selon les premiers éléments de l'enquête, une rixe a éclaté entre les deux hommes qui sont tombés dans le canal. L'agresseur *"a reconnu les faits et l'intention d'homicide"* lors de sa garde à vue. Une fois remonté sur le quai, il aurait donné des coups de bâton à la victime alors qu'elle était encore dans l'eau et qu'elle tentait elle aussi de regagner la terre ferme. Alertés par un autre migrant, les pompiers sont arrivés rapidement sur les lieux et ont repêché la victime, dont ils ont constaté le décès par noyade. Sur place, deux hommes ont été interpellés par la brigade des réseaux ferrés et la brigade anti-criminalité du 19^e arrondissement. Le deuxième, un Sénégalais, a finalement été relâché sans poursuites. Le meurtrier présumé était connu pour consommer du crack et pour des faits de violence. *"Cet homme vit seul, dans une extrême précarité et souffre de problèmes de santé. C'est pour ces raisons qu'il est aujourd'hui dans cette situation"*, a plaidé son avocate. *"Les faits sont graves, a précisé le procureur dans ses réquisitions devant le juge des libertés et de la détention. Cet homme prend de la drogue, il est sans domicile et fait l'objet d'une Obligation de quitter le territoire français"*. Depuis plusieurs années, les associations s'inquiètent de la recrudescence de la consommation de drogue dure, comme le crack, chez des migrants dormant dans des camps dans la capitale. Le phénomène s'était surtout répandu dès 2018 surtout dans le un camp informel qui se trouvait juste en face du plus important point d'achat de crack de Paris, surnommé *"la Colline du crack"* : un terrain en pente, situé entre le boulevard périphérique et la bretelle d'accès à l'autoroute du Nord – maintes fois démantelé puis reconstitué. Une *"dangereuse mixité des populations où la misère côtoie la misère"*, regrettait alors un bénévole. Les associations rappellent que les dealers offrent généralement aux jeunes immigrés quelques doses de crack pour les rendre dépendants et ainsi gagner de nouveaux clients.

150 migrants occupent la place de l'Hôtel de ville, pour qu'on les voie

Depuis lundi 1er avril 2024, environ 150 migrants occupent la place de l'Hôtel de ville, en plein cœur de la capitale. Dès 19h30, ils se sont installés sur le parvis de la mairie de Paris, n'ayant nulle part où dormir. *"Sous la pluie et sous des bâches"*, les exilés ont entamé leur première nuit sur les trottoirs de la ville. La police, venue massivement sur les lieux, est repartie vers 23h. *"Ils ont dit que les gens pouvaient rester là s'ils ne déployaient pas de tentes"*, affirme le coordinateur d'Utopia 56 à Paris. La majorité de ces migrants sont **des femmes et des enfants** originaires d'Afrique subsaharienne. *"On compte une cinquantaine d'enfants, dont sept de moins d'un an et 16 de moins de trois ans"*. *"Le plus jeune a trois mois"*. Les mères présentent divers profils : certaines sont des réfugiées statutaires, d'autres des sans-papiers ou des déboutées de l'asile. Mais toutes partagent le même quotidien d'une vie à la rue. Tout comme la vingtaine de mineurs isolés que compose ce campement de fortune. En attendant leur recours auprès du juge pour faire reconnaître leur minorité, ils ne sont pas pris en charge par les autorités et viennent grossir les camps de Paris. *"Le but de cette occupation est, comme d'habitude, de rendre visible la situation de ces personnes"*, insiste le coordinateur d'Utopia 56. *"Ces familles ne veulent plus se cacher, elles sont épuisées (...) Nous attendons simplement le respect de la loi : un toit"*, dit l'association sur sa page X (ex-Twitter). Ces

trois derniers mois, ces personnes étaient hébergées dans un espace d'accueil ouvert par l'association dans le 20^e arrondissement de Paris. Mais lundi matin 1^{er} avril 2024, l'espace vacant doté de 180 places a fermé, comme prévu dans l'accord passé avec le propriétaire en début d'année. Ce n'est pas la première fois que des familles posent leurs bagages sur la place de l'Hôtel de ville. Plusieurs actions spontanées ont eu lieu ces derniers mois, toujours dans le but d'obtenir un hébergement.

Depuis quelques mois, les associations dénoncent un "*nettoyage social*" dans la capitale, à l'approche des Jeux olympiques de cet été. Elle alertent sur la "*précarisation*" de publics déjà très vulnérables. Les JO pourraient "*aggraver l'exclusion sociale en Ile-de-France*", ont à nouveau estimé des organisations françaises dans un communiqué, lundi 5 février 2024.

PUY-DE-DOME

Non à la mise à la rue des familles et des enfants !

Depuis le début de l'année 2024, le préfet du Puy-de-Dôme a décidé de **durcir sa politique d'hébergement d'urgence**. Les personnes déboutées du droit d'asile ou sous le coup d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF), des demandeurs d'asile, des personnes sous titre de séjour, sont brutalement exclues du dispositif. La préfecture installe un odieux chantage : accepter l'aide au retour vers un pays que toutes et tous ont fui, que la plupart des enfants ne connaissent pas, ou se retrouver immédiatement en famille face aux dangers de la rue. De la même manière, des mineurs étrangers non accompagnés évitent la rue depuis deux mois grâce à la seule solidarité militante. Déjà, des organisations démocratiques du Puy-de-Dôme, des élus, des citoyens se sont émus de cette situation auprès des services de la préfecture. Dans de nombreuses écoles et collèges, la solidarité s'organise pour suppléer aux manquements de l'État.

Cette situation est une des conséquences logiques de l'adoption de la loi Darmanin, loi xénophobe, félicitée par toute l'extrême-droite française. La France connaît actuellement une **crise de l'accueil, une crise de l'hébergement d'urgence** parce que les préfectures refusent, sur ordre du ministre de l'Intérieur, toute régularisation pour des personnes qui ont tout laissé derrière elles pour tenter de reconstruire parmi nous un avenir pour elles-mêmes et leurs enfants.

Nous appelons tous les personnels des écoles, des collèges, des lycées, les parents d'élèves, les étudiants, les salariés, les privés d'emploi, les retraités et plus largement toutes et tous les citoyens à se mobiliser pour exiger l'arrêt de ces expulsions. Ces gens ne sont pas dangereux ! Ils sont en danger !

https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-mise-%C3%A0-la-rue-des-familles-et-des-enfants?recruiter=813893443&recruited_by_id=6b57c610-b2a2-11e7-bbec-537fea37a6fc&utm_source=share_petition&utm_campaign=petition_dashboard_share_modal&utm_medium=copylink
<https://reseau-resf.fr/Puy-de-Dome-Non-a-la-mise-a-la-rue-des-familles-et-des-enfants>

SAINT-QUENTIN -EN-TOURMONT

Six migrants ont été interceptés ce dimanche matin 31 mars 2024, sur la plage entre Saint-Quentin-en-Tourmont et Quend, a appris France Bleu Picardie. Tous s'apprêtaient à **prendre la mer et à tenter la traversée** quand ils ont été interpellés, aux alentours de 8h30. La tentative de départ a été repérée par une patrouille, des réservistes de la gendarmerie engagés dans la lutte contre l'immigration clandestine. Les six migrants ont été pris en charge à la brigade de Rue, pour une vérification de leurs situations administratives. Une embarcation et du carburant ont été saisis.

<https://www.francebleu.fr/theme/migrants>

THIVERVAL-GRIGNON

Près de 200 réfugiés africains venus de Mayotte ont été accueillis, fin février 2024 jusqu'au 13 mars 2024, sur l'ancien campus d'AgroParisTech de Thiverval-Grignon (Yvelines) qui appartient à l'Etat. Une telle situation, avec autant de migrants, s'était déjà produite en 2022. Des associations chrétiennes et des paroisses des Yvelines se sont mobilisées durant cette quinzaine en lien avec Emmaüs Solidarité. « En attendant que l'Etat trouve un hébergement durable pour chaque

famille sur le territoire national, l'objectif était d'apporter de la convivialité, un mieux-être, un petit rayon de soleil à toutes ces personnes tout juste débarquées de Mayotte. Beaucoup n'ont fait que passer, mais ils étaient encore 85 la première semaine et 35 la deuxième semaine ; il fallait trouver de quoi les occuper. On a toujours réussi à se faire comprendre car une partie parlait français, l'autre anglais et il y avait toujours quelqu'un pour traduire pour ceux qui ne parlaient ni l'un ni l'autre ».

<https://www.catholique78.fr/2024/04/04/ensemble-mobilises-pour-laccueil-des-refugies-a-thivernal-grignon/>

MANCHE

LES BARRAGES DANS LE NORD SONT-ILS VRAIMENT EFFICACES ?

Dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mars 2024, le barrage flottant installé dans la Canche a été *"endommagé volontairement"*, selon la sous-préfète de Montreuil (nord de la France). La lignée de bouées qui traverse le fleuve de part en part, désormais échouée sur le rivage, a été sectionnée à l'aide d'un engin de type disqueuse. Le dispositif a été installé l'été dernier pour contrer le phénomène grandissant des *"taxi-boats"* : ces embarcations qui prennent la mer depuis les cours d'eau en amont pour éviter les contrôles renforcés le long du littoral. Les autorités soupçonnent des passeurs d'être à l'origine de la destruction de ce barrage. *"Ils l'ont découpé pour contourner ce type d'outils, car le fleuve était un point de départ"* des canots vers l'Angleterre, déclare la commissaire adjointe en charge de la lutte contre l'immigration irrégulière sur le littoral. *"Les tentatives de destruction de la part des passeurs démontrent que ces barrages sont une entrave à la circulation des migrants"*, renchérit la préfecture du Pas-de-Calais. Entre janvier et août 2023, *"22 événements ont été recensés sur le fleuve de la Canche, avec une moyenne de 46 migrants sur chaque embarcation"*. Depuis son installation, les autorités ont constaté *"un effondrement des tentatives de traversées sur ce secteur"*. Plus aucun bateau n'a pris la mer depuis ce cours d'eau.

Le nord de la France compte deux autres installations de ce type : un dans l'Authie construit en amont du port de la Madelon (près du Fort-Mahon) en janvier, et un autre dans le canal des Dunes, près de Dunkerque. En plus de leur caractère dissuasif, ces barrages, surveillés par des drones, permettent aux autorités de la région de centraliser leurs effectifs. *"En interdisant l'accès à certains spots [grâce aux barrages], on renforce [notre surveillance] sur les autres points de départs. On évite de mettre des forces terrestres et des moyens aériens sur tous les secteurs"*. Autant d'arguments qui prouvent, selon les autorités, que cette technique a montré son efficacité.

Mais pour les associations, en revanche, ce dispositif ne résout rien. Au contraire. *"Ce n'est pas une ligne de bouées qui va empêcher les gens de tenter la traversée"* de la Manche, rétorque l'Auberge des migrants. Les exilés *"peuvent aller 200 mètres plus loin, cela ne va rien changer"*. Pour contourner les barrages, les passeurs empruntent désormais d'autres canaux. Ces derniers mois, plusieurs départs ont été enregistrés au niveau du canal de l'Aa. En quelques semaines, on compte une dizaine de mise à l'eau depuis ce cours d'eau. La coordinatrice d'Utopia 56 à Calais, affirme recevoir de plus en plus d'appels de détresse, via la ligne d'urgence téléphonique de l'association, de personnes en difficultés dans l'Aa. *"Ce n'était pas du tout le cas avant"*. Les humanitaires estiment par ailleurs que l'installation des barrages a augmenté la prise de risques des exilés. Depuis le début de 2024, les associations ont comptabilisé 11 morts en mer sur la route de l'Angleterre. Un record en seulement trois mois. *"De manière évidente, [les barrages] c'est plus de la communication qu'autre chose"*. *"Ça ne fait pas du tout baisser les départs"*. Au premier trimestre de 2024, 5 373 personnes ont pris la mer depuis les côtes françaises, contre 3 793 à la même période de 2023, soit une hausse de 41,7%.

Des centaines de migrants ont tenté la traversée de la Manche

Plusieurs centaines de migrants ont tenté la traversée de la Manche entre vendredi 12 et dimanche 14 avril 2024. Pour la seule journée de samedi 13 avril, les autorités anglaises ont détecté 214 migrants dans la Manche. Dimanche, la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord rapporte avoir porté **secours à 103 personnes** à travers diverses opérations de sauvetage menées au large de Grand Fort Philippe (Nord), dont 67 dimanche. "*Plusieurs personnes encore présentes à bord de l'embarcation [ont refusé] l'assistance proposée par les moyens français et [poursuivi] leur route*", précise l'État. L'association d'aide aux migrants Utopia 56 confirme que de nombreux départs ont eu lieu ce week-end sur les plages du littoral : "*Depuis 24h, plusieurs centaines de personnes ont traversé la Manche et des centaines d'autres ont été interceptées par la Police*". Selon l'association, ces départs ont donné lieu à des altercations avec les forces de l'ordre : "*Des dizaines de grenades lacrymogènes et balles de LBD ont été tirées, au moins cinq personnes ont été blessées. La situation est catastrophique*." Des violences policières niées par la préfecture du Pas-de-Calais notamment. "*Vos publications [d'Utopia 56] sont une nouvelle fois mensongères et diffamatoires à l'encontre des forces de l'ordre*", peut-on lire le 12 avril, en faisant référence à des altercations survenues à Oye-Plage entre le 7 et 8 avril. "*Le préfet a donc décidé d'en informer le Procureur de la République*."

Depuis le début de l'année, les échauffourées se multiplient sur le littoral entre les migrants, désireux de prendre la mer, les forces de l'ordre françaises qui ont pour ordre de les intercepter avant la mise à l'eau des embarcations, et les passeurs, qui n'hésitent pas à faire usage de la violence pour sélectionner les passagers. La semaine dernière, deux exilés soudanais, dont une femme de 24 ans, ont été poignardés alors qu'ils s'apprétaient à prendre la mer pour le Royaume-Uni depuis Oye-Plage, près de Calais. Les forces de l'ordre sont également accusées de multiplier les manœuvres dangereuses en mer pour dissuader les migrants de poursuivre leur traversée. Une enquête publiée par Le Monde et un collectif de médias internationaux a prouvé que certains policiers n'hésitaient pas à intercepter des embarcations en mer alors que la doctrine en droit maritime français consacre la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Le Royaume-Uni doit verser pas moins de 400 millions d'euros à la France jusqu'en 2026 pour augmenter le nombre de policiers et gendarmes sur la côte et mieux les équiper, mais ces manœuvres ne semble pas dissuader les migrants de traverser la Manche. Au contraire, plus de 4 600 d'entre eux ont rejoint illégalement le Royaume-Uni depuis le début de l'année, des chiffres en augmentation de plus de 20% par rapport à l'an passé, et qui dépasse le record établi en 2022 à la même période.

Deux migrants blessés par des coups de couteaux, avant un départ en mer

Dimanche 7 avril 2024 dans la soirée, plusieurs migrants ont été blessés lors d'une rixe à Oye-Plage, près de Calais. "*L'agression se serait produite en marge d'une bagarre, près d'un blockhaus du littoral*". Au moins deux migrants, un Soudanais de 20 ans et une Soudanaise de 24 ans, ont reçu plusieurs coups de couteau. Cette dernière a été poignardée à la cage thoracique. Cinq personnes au total ont été prises en charge par les pompiers et les gendarmes. "*L'origine des tensions semble être d'ordre intercommunautaire et liée à des différends qui surviennent au moment de l'embarquement dans les bateaux armés par les passeurs*", selon la préfecture du Pas-de-Calais. "*Le groupe auteur de ces violences est également à l'origine d'une tentative de départ survenue quelques heures plus tard. Cette tentative a été empêchée grâce à l'action des gendarmes, qui ont néanmoins été pris à partie et victimes d'importants jets de projectiles*". Le parquet de Saint-Omer a confirmé qu'une enquête était en cours pour déterminer les circonstances de l'incident.

78 personnes sauvées dans la Manche, 791 arrivées au Royaume-Uni

Samedi 30 mars 2024, les autorités ont procédé au sauvetage de 78 migrants répartis dans trois embarcations de fortune. Un premier canot au large de Bray-Dunes, avec 55 personnes à bord qui ont été déposées au port de Dunkerque. Puis vingt autres exilés ont été pris en charge au large de Mark cette fois, puis déposés au port de Calais. "*Le reste des personnes de l'embarcation a refusé l'assistance proposée par des moyens français*", affirme la préfecture maritime. "*Compte tenu des*

risques encourus par les migrants en cas d'actions contraignantes pour les obliger à embarquer sur les moyens de sauvetage de l'Etat (chute à la mer, choc thermique, trauma divers), il a été décidé de les laisser poursuivre leur route". Mais, "une surveillance est maintenue sur cette embarcation". Enfin, trois exilés en détresse à bord d'un voilier ont également été transférés à terre. Le bateau avait été déclaré volé dans la nuit.

Le même jour, 349 personnes et neuf embarcations débarquaient côté anglais. Le lendemain, 442 personnes supplémentaires posaient le pied à Douvres.

Le nombre de personnes qui ont tenté de rejoindre illégalement le Royaume-Uni en traversant la Manche a encore augmenté. En ce début d'année 2024, avec 5 373 personnes au premier trimestre, c'est 1 500 de plus que sur la même période l'année dernière. Ces traversées sont particulièrement périlleuses : sept personnes (dont une fillette de 7 ans et un adolescent de 14 ans) sont mortes sur cette route migratoire depuis le début de l'année.

Au premier trimestre 2024, 5 373 personnes ont effectué illégalement la traversée de la France vers le Royaume-Uni, contre 3 793 au premier trimestre 2023, soit une hausse de 41,7%. Sur le seul mois de mars 2024, le chiffre s'élève à 3 118 avec une nette augmentation constatée ces derniers jours.

Les autorités souhaitent concrétiser leur projet de loi phare sur l'expulsion des demandeurs d'asile au Rwanda. "*Le nombre inacceptable de personnes qui continuent de traverser la Manche démontre exactement pourquoi nous devons faire décoller les vols [...] le plus rapidement possible*", peut-on lire aussi dans le document. Le traité très controversé sera de nouveau examiné par la Chambre des Communes, le 15 avril prochain.

Toute augmentation des traversées de la Manche peut donc fragiliser les conservateurs à quelques mois d'élections législatives où les sondages pronostiquent une victoire écrasante de l'opposition travailliste. Un sondage publié ce week-end donne non seulement 19 points d'avance au Labour (un ordre de grandeur observé depuis des mois), mais indique que les conservateurs passeraient sous la barre des 100 députés contre 348 actuellement, sur 650 à la Chambre des communes. Une autre étude menée auprès de 18 000 personnes évoque même la possibilité d'un Parlement qui ne compterait que 80 députés *tories*.

MEDITERRANEE

LIFE SUPPORT

Exemple d'une opération de secours en mer

Le navire humanitaire Life Support géré par l'ONG Emergency, a quitté le port sicilien de Catane pour se rendre dans la zone de recherche et de sauvetage de Malte. Avant d'embarquer, l'équipage a suivi une série d'exercices pour être prêt à tous les scénarios : que faire si un bateau de migrants chavire et que des passagers se noient, ou comment sauver une personne qui ne peut plus bouger ses jambes ? L'équipage est également briefé sur le comportement à adopter si les garde-côtes libyens s'approchent du navire avant ou pendant une opération de sauvetage. Les situations peuvent aller de l'utilisation d'armes à feu jusqu'aux méthodes d'intimidation. Un sauveteur en mer explique qu'en une année d'opérations en mer, son navire a été approché cinq fois par les garde-côtes libyens. Ces derniers sont en partie financés et équipés par l'Union européenne (UE). Depuis 2017, l'UE a alloué plus de 57 millions d'euros pour aider les autorités libyennes à mener leur patrouilles. Les détracteurs des opérations de sauvetage affirment que les opérations dans les zones de recherche et de sauvetage entre les côtes méridionales de l'Europe et les côtes nord-africaines incitent les migrants clandestins à prendre la mer, même sur des canots en mauvais état. Ils parieraient sur le fait

qu'ils seront secourus par une ONG pour ensuite être amenés vers un port européen.

Peu après être entré dans les eaux maltaises aux premières heures du 16 mars 2024, le Life Support apprend l'existence d'un canot en détresse à 35 milles nautiques, soit à environ 65 kilomètres. Sept heures plus tard, le navire parvient à localiser les migrants dans un bateau en fibre de verre surchargé. Soixante-et-onze personnes se trouvent à bord, pour la plupart des jeunes Bangladais, mais aussi des Érythréens, un Égyptien et une jeune femme. Nombre d'entre eux ont passé plusieurs mois dans des prisons libyennes. Certains présentent des ecchymoses sur leur dos et racontent avoir été fouettés par des gardiens de prison. "*La vie en prison était très dure*", explique un Érythréen. "*On ne mange qu'une fois par jour. Que vous soyez mort ou vivant, cela leur est égal*". Partis de la ville libyenne de Tadjourah, le groupe a dérivé pendant 20 heures sans nourriture ni eau potable. Lorsque le Life Support les a retrouvés, certains étaient sur le point de mourir.

Peu après l'opération de sauvetage, le Centre de coordination des secours maritimes (MRCC), qui gère les interventions depuis Rome, demande au Life Support de tenter de localiser une deuxième embarcation en détresse, à quelque 5 milles nautiques, soit environ 30 minutes de navigation, du Life Support. Selon les migrants à bord, il pourrait s'agir d'un deuxième bateau qui a quitté Tadjourah 15 minutes avant eux. Certains disent avoir des proches sur cette embarcation. La plupart des passagers seraient originaires d'Afrique subsaharienne, dont des femmes et des enfants, expliquent les rescapés. Mais le Life support n'ira finalement pas à son secours. Vers 4 heures du matin, le MRCC décide finalement de mettre fin à la mission. Le Life Support est sommé de se rendre au port de **Ravenne**, dans le nord de l'Italie, soit à **quatre jours de navigation**. L'équipage insiste, veut continuer les recherches de cette deuxième embarcation, au moins jusqu'au lever du jour. Mais le MRCC refuse, sans donner d'explications. Les demandes de commentaire sont restées lettre morte. Après avoir débarqué à Ravenne le 21 mars, les migrants ont été transportés par la Croix-Rouge italienne vers des centres d'accueil.

Bien qu'il aurait la capacité d'accueillir deux fois plus de personnes à bord, le Life Support n'a pas eu d'autre choix que d'obéir aux ordres. Autrement, il risque d'être immobilisé à son arrivée en Italie. En effet, trois autres navires humanitaires, qui avait désobéi aux autorités italiennes, ont été sanctionnés : le SOS Humanity 1, le Sea Watch 5 et le Sea Eye 4. Le bateau de MSF, le Geo Barents, qui a accosté dans un port du nord de l'Italie le 20 mars 2024, a également été immobilisé. A bord du Life Support, en l'absence d'informations sur la deuxième embarcation, les migrants secourus passent en revue toutes les hypothèses. Il est possible, mais peu probable, que ses passagers aient réussi à se diriger vers l'île de Lampedusa, le territoire européen le plus proche de la Libye et le point d'arrivée de la plupart des bateaux qui traversent la Méditerranée. Il est également possible qu'il ait été intercepté par les garde-côtes libyens. Il a aussi pu sombrer en mer.

Les missions de sauvetage ont évolué. Il fut un temps où les navires partaient de Sicile, à un peu plus d'une journée de navigation de la zone de recherche et de sauvetage, et ne revenaient qu'après avoir secouru autant de bateaux en détresse qu'ils le pouvaient. Mais début 2023, l'Italie a mis en œuvre une nouvelle législation, exigeant que les navires rejoignent les ports qui leur sont assignés, souvent à plusieurs jours de navigation, immédiatement après avoir mené une seule opération de sauvetage. Trois jours après la signature de la loi par le gouvernement italien, 18 ONG ont publié un communiqué avertissant que cette réforme causerait encore plus de morts en mer Méditerranée. La loi "*réduira les capacités de sauvetage en mer et rendra ainsi la Méditerranée centrale, l'une des routes migratoires les plus meurtrières au monde, encore plus dangereuse*", ont-elles écrit.

En moins de 24 heures de présence dans la zone de recherche et de sauvetage maltaise, le Life Support a reçu six appels de détresse. En raison des contraintes imposées, le navire n'a pu en secourir qu'un seul. Pendant les deux jours qui ont suivi son intervention auprès du groupe de 71 migrants, aucune autre ONG n'a patrouillé dans la zone située entre la Libye et l'Italie, malgré des conditions météorologiques très favorables. Depuis, personne n'a eu de nouvelles de la deuxième

embarcation partie de Tadjourah.

ITALIE-TUNISIE

La première ministre italienne est attendue en Tunisie mercredi 17 avril 2024. C'est la quatrième fois qu'elle se rend à Tunis en moins d'un an. Comme à chaque fois, la présidente du Conseil italien a prévu d'y parler immigration et demande à la Tunisie d'endiguer les départs. L'an dernier, la Tunisie était le principal point de départ des migrants vers l'Union européenne.

Comme souvent quand il veut faire passer un message, le président tunisien s'est fendu d'un communiqué dans la nuit du 12 au 13 avril 2024, puis d'une vidéo dans laquelle on le voit donner ses instructions à son ministre des Affaires étrangères. Alors que la première ministre italienne entend montrer qu'elle fait du dossier de l'immigration illégale une de ses priorités, n'hésitant pas à se déplacer pour rappeler à la Tunisie qu'elle doit tenir ses frontières, le président tunisien a pris les devants. Il rappelle que sa nation ne se laisserait pas dicter de décisions de l'étranger. Et que la Tunisie n'accepte ni d'être une terre de transit, ni un pays dans lequel les migrants illégaux peuvent s'établir. Ces déclarations interviennent alors que les départs repartent à la hausse et alarment l'Italie : 8 000 arrivées en trois semaines, selon les chiffres officiels italiens. A moins de deux mois des élections européennes, ces flux ont de quoi faire désordre en Italie.

Si chacun des dirigeants tente – à l'échelle nationale – de montrer qu'il agit pour l'intérêt de son pays, ils devront cependant trouver un socle commun à défendre mercredi 17 avril 2024 à Carthage. Une chose est sûre en tout cas : la campagne pour les élections européennes passe par Tunis.

MARE JONIO

des garde-côtes libyens ont ouvert le feu en direction du mare Jonio

La tension est palpable dans la vidéo publiée par l'ONG *Mediterranea saving humans*, vendredi 5 avril. On y voit un canot de sauvetage du navire humanitaire *Mare Jonio* poursuivi par un autre sur lequel se trouvent des hommes en habits sombres. Plus loin se trouve un navire patrouilleur identifié par l'ONG comme étant le *658 Fezzan*, un navire des garde-côtes libyens fourni par l'Italie à la Libye en 2018. Au début de la vidéo, des membres de l'équipage humanitaire et des exilés semblent chercher à se protéger de coups de feu. Une voix d'homme interpelle alors les Libyens, leur intimant d'"*Arrêtez de tirer, arrêtez de tirer, c'est une opération de secours !*". *Mediterranea saving humans*, qui affrète le *Mare Jonio*, a décrit les événements sur son site le 5 avril 2024. Parti de Syracuse en Sicile le 3 avril 2024, le *Mare Jonio* est arrivé dans la zone SAR libyenne le jeudi 4 avril 2024 dans la matinée. En milieu de journée, l'équipage reçoit un signalement de la plateforme de surveillance *Alarm phone* au sujet d'une embarcation en difficulté dans la zone avec une cinquantaine de migrants à bord. "*À 16h26, le Mare Jonio a communiqué au Centre italien de coordination du sauvetage maritime (IT MRCC à Rome) que nous étions en train de nous diriger vers la position indiquée pour vérifier la situation du navire en danger*", précise l'ONG dans son communiqué. Mais quelques instants plus tard, alors que l'équipage du *Mare Jonio* est en train de distribuer des gilets de sauvetage aux exilés, un navire de garde-côtes libyens arrive sur les lieux. Des migrants, probablement interceptés plus tôt en mer, se trouvent déjà à bord de ce navire. Les Libyens pratiquent alors des manœuvres dangereuses autour des embarcations impliquées dans le sauvetage, puis tirent des coups de feu en l'air provoquant un mouvement de panique. Des migrants sur le navire libyen et sur l'embarcation en difficulté se jettent à l'eau. La situation s'aggrave lorsque les Libyens dirigent leurs tirs, cette fois-ci en direction de l'un des canots de sauvetage du *Mare Jonio*, affirment les humanitaires. "*Les miliciens libyens ont tiré plusieurs coups de feu et des rafales de mitrailleuses sur notre deuxième bateau de sauvetage RHIB ABBA2, tirs qui, dans certains cas, sont tombés à moins d'un mètre de nos tubes*", détaille l'ONG qui précise que les Libyens n'ont répondu "*à aucun appel au respect du droit de la navigation et aux invitations répétées à cesser les comportements hautement dangereux*". L'ONG indique avoir finalement pu terminer le sauvetage de toutes les personnes repérées dans l'eau mais n'exclut pas que des migrants aient disparu après avoir sauté du

navire des garde-côtes libyens.

Les **56 personnes secourues** ont finalement toutes pu être débarquées au port de **Pozzallo, en Sicile**, vendredi 5 avril 2024, mais l'équipage du Mare Jonio reste marqué par cet épisode. "Nous sommes choqués par le niveau de violence déployé par les soi-disant garde-côtes libyens", a exprimé la présidente de Mediterranea Saving Humans. "Nous considérons le gouvernement italien et les institutions européennes directement responsables de ce qui se passe en mer : la collaboration meurtrière avec les milices libyennes doit cesser immédiatement"

COLIBRI 2 DE L'ONG PILOTES VOLONTAIRES

Un pilote, français de 54 ans, de l'ONG Pilotes volontaires, fondée il y a six ans, à scrute la Méditerranée, depuis son petit avion. « Cet avion n'est qu'un outil, je n'ai jamais rêvé d'être aux commandes ». Ce qu'il préfère, c'est lâcher le manche, passer en pilotage automatique pour chausser les jumelles. Voilà six ans qu'il consacre tout son temps à surveiller la Méditerranée au large de l'île italienne de Lampedusa, dernière terre européenne avant les côtes tunisiennes et libyennes. Avec son équipe de « Pilotes volontaires », une vingtaine de bénévoles français et belges, il a déjà effectué plus de 400 vols. De quoi repérer un millier d'embarcations en perdition et permettre le sauvetage de 28 000 migrants. Il passe des journées à scruter la mer. Quatre, cinq, parfois dix heures d'affilée... À bord, quatre personnes au maximum, chargées de repérer le moindre rafiote en difficulté, puis d'alerter : les Centres maritimes de coordination et de sauvetage les plus proches (MRCC), en Italie, à Malte, en Tunisie ou en Libye. Et les navires humanitaires qui se trouvent dans la zone.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/reportage-pour-les-migrants-en-danger-jose-est-un-sauveteur-tombe-du-ciel-5e005584-f005-11ee-98ed-5193e885a6e0>

UNION EUROPÉENNE

LE PACTE ASILE ET MIGRATION EUROPEEN EST VOTE

Mercredi 10 avril 2024, les eurodéputés ont voté en faveur du "Pacte asile et migration", vaste réforme de la politique migratoire de l'Union européenne (UE). Lors d'une session plénière à Bruxelles - brièvement interrompue par les **protestations de militants hostiles** à cette réforme - une dizaine de textes au total ont été débattus puis adoptés en fin de journée. Le Pacte **devra encore être formellement approuvé par les Etats membres** ces prochains mois, puis la Commission européenne présentera d'ici juin un plan de mise en œuvre, prévu courant 2026. Cette refonte des règles est basée sur une proposition de la Commission présentée de septembre 2020, après l'échec d'une précédente tentative de réforme dans la foulée de la crise des réfugiés de 2015. En décembre 2023, les textes du pacte ont finalement fait l'objet d'un accord politique, et ont été approuvés en février 2024 en commission parlementaire.

L'objectif de l'UE avec ce nouveau traité est de remédier aux failles de la politique d'asile européenne actuelle, en renforçant les contrôles aux frontières - pour décourager les entrées irrégulières et inciter à une immigration légale - et en organisant la gestion de l'asile en particulier lors de situations de crise. Mais ses leviers d'action suscitent de **nombreuses divisions au sein des parlementaires** : les trois principales familles politiques européennes - PPE (droite), Socialistes et démocrates (S&D) et Renew Europe (centristes et libéraux) – y sont dans l'ensemble favorables. Alors qu'une grande partie de l'extrême droite, des Verts, de la gauche radicale et de certains socialistes y sont farouchement opposés. L'eurodéputé et ancien maire de Grande-Synthe, dans le nord de la France, a fustigé mercredi "un pacte xénophobe". Une députée de Renew Europe, avance, elle, un "vote crucial après 10 ans d'inaction sur la migration en Europe".

Ce que prévoit le Pacte

- "Filtrage" des migrants

Le texte avalise la création de centres aux frontières de l'UE, dans lesquels les exilés seront retenus le temps de l'examen de leur dossier. Chaque personne sera enregistrée dans la base de données commune Eurodac. Dans ces centres, ils passeront des contrôles sécuritaires et sanitaires, des relevés d'empreintes... En clair, les migrants devront savoir dans un délai de cinq jours ce qu'ils pourront faire : entrer sur le sol européen (pour y demander l'asile) ou retourner chez eux.

Cette "procédure à la frontière" est prévue pour les migrants statistiquement les moins susceptibles d'obtenir l'asile : ils seront hébergés dans des centres le temps que leur dossier soit examiné, de façon accélérée, dans le but de renvoyer les déboutés plus rapidement. Ce filtrage concernera également les personnes sauvées en mer, ou interpellées sur le territoire européen après avoir échappé aux contrôles aux frontières extérieures. Cette mesure fait écho à l'externalisation des demandes d'asile en Albanie actée par l'Italie, en novembre 2023. Les travaux de construction des futurs centres d'accueil, entièrement gérés et financés par Rome en terre albanaise, ont d'ailleurs commencé la semaine dernière.

L'eurodéputée a tenu à préciser que le Parlement européen avait obtenu des garanties sur un mécanisme de surveillance des droits fondamentaux dans ces procédures à la frontière, sur les conditions d'accueil des familles avec jeunes enfants et sur l'accès des migrants à un conseil juridique. Il n'empêche que la mesure suscite l'ire de nombreuses organisations.

Dans une déclaration conjointe publiée le 10 avril 2024 qui appelle à rejeter l'ensemble du Pacte, 161 organisations de défense des droits humains, dont Human Rights Watch, Amnesty International, l'International Rescue Committee, ou encore Oxfam s'inquiètent de cette nouvelle procédure. Elles craignent des "détentions de familles avec enfants de tous âges", qui "permettront des abus dans toute l'Europe, y compris le racial profiling, la détention de facto par défaut et les refoulements". "L'expérience a montré que le confinement d'un grand nombre de personnes dans les zones frontalières entraîne une surpopulation chronique et des conditions inhumaines, comme on l'a vu dans les îles de la mer Égée", ajoutent-elles. Les organisations dénoncent aussi "des procédures accélérées et inférieures aux normes pour évaluer les demandes d'asile plutôt que des évaluations complètes et équitables".

Une inquiétude partagée par France terre d'asile et Forum réfugiés, pour qui "ces règlements permettent un examen expéditif des demandes d'asile, qui fait craindre une augmentation significative des violations des droits des demandeurs", s'insurgent-elles dans un communiqué. "L'objectif d'éloignement rapide de ces personnes en cas de refus de leur demande d'asile qui prétend justifier la rétention à grande échelle est une fiction en complet décalage avec la réalité de l'éloignement en Europe, et risque seulement de conduire à des périodes d'enfermement prolongées et inutiles", ajoutent-elles.

- Mécanismes de solidarité

La règle en vigueur – appelée Règlement Dublin - selon laquelle le premier pays d'entrée dans l'UE d'un migrant est responsable de sa demande d'asile est maintenue avec quelques aménagements. Pour aider les pays où arrivent de nombreux exilés, comme l'Italie, la Grèce ou l'Espagne, un système de solidarité obligatoire sera organisé en cas de pression migratoire, comme ce fut le cas sur l'île italienne de Lampedusa en septembre 2023 : jusqu'à 7000 personnes s'étaient retrouvées dans le hotspot de l'île à la suite d'une vague d'arrivées d'embarcations, parties de Sfax.

Les Vingt-Sept devront chaque année, dans le cadre d'une "réserve de solidarité", accueillir un certain nombre de demandeurs d'asile via des "relocalisations". S'ils refusent, l'UE prévoit de les pénaliser : en leur infligeant une amende de 20 000 euros pour chaque migrant "non relocalisé". C'est ce point précis qui hérisse les partis d'extrême droite. "Nous nous opposons à ce Pacte de submersion et à la répartition obligatoire des migrants dans nos communes qu'il contient. Les peuples d'Europe ne veulent être ni remplacés, ni submergés", a notamment le député européen

et président du Rassemblement National en France. Côté ONG, pour les 161 organisations signataires, ces mesures restent inefficaces malgré les pénalités financières. *"Le principe du premier pays d'entrée est maintenu, et il n'y aura pas de relocalisation obligatoire des personnes sauvées - une initiative qui aurait pu apporter des solutions humaines et durables grâce à la répartition proportionnelle des demandeurs et demandeuses d'asile dans toute l'Europe"*.

- Gestion des "crises"

Ce règlement prévoit des mesures en cas de crise majeure, face à un afflux massif de migrants dans un État de l'UE à l'instar de la "crise" migratoire de 2015-2016. Par exemple, la mise en place d'un régime dérogatoire moins protecteur pour les demandeurs d'asile ainsi qu'un allongement possible de la durée de détention aux frontières extérieures de l'UE. Le texte permet donc de suspendre une partie des protections dont jouissent les migrants à leur arrivée en Europe. France Terre d'asile et Forum réfugiés fustige encore *"la consécration de ces régimes d'exceptions aux contours flous"*, qui *"ne peut que renforcer les inquiétudes soulevées par l'ensemble du Pacte sur les conditions futures de l'exercice du droit d'asile en Europe"*.

Externalisation

En plus de cette réforme, l'UE multiplie les accords avec les pays d'origine et de transit des exilés (Tunisie, Mauritanie) pour tenter de faire baisser les arrivées à ses frontières. Le but, cette fois : endiguer les arrivées de migrants dès leur départ de l'autre côté de la Méditerranée ou de l'Atlantique. En 2023, les demandes d'asile dans l'UE ont atteint 1,14 million, soit leur plus haut niveau depuis 2016, selon l'Agence européenne pour l'asile. Les entrées *"irrégulières"* dans l'UE sont elles aussi en augmentation, à 380 000 en 2023, selon Frontex. Un chiffre à analyser avec prudence cependant. L'agence de surveillance prenant en compte toutes les entrées à la frontière, une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois si elles tentent à plusieurs reprises d'entrer dans l'UE.

Dernier accord en date, celui passé avec l'Égypte le 17 mars 2024. Il débloque une enveloppe de 200 millions d'euros au dirigeant Abdel Fattah Al-Sissi pour les questions migratoires. Selon le journal La Croix, *"la Commission européenne ne souhaite pas voir des Soudanais aujourd'hui, ou des Gazaouis demain, quitter l'Égypte direction l'Europe, et 'paie' le régime afin qu'il stoppe les migrants coûte que coûte"*.

EXEMPLE DE REACTION

Ce mercredi 10 avril 2024, le Parlement européen adopte le Pacte sur l'Asile et la Migration. Les collectivités territoriales et élus membres de l'**Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants** (ANVITA) déplorent la non-prise en considération des enjeux locaux dans le contenu de ce Pacte. Notre réseau s'alarme sur les multiples atteintes aux droits humains induites par ces textes qui se traduiront concrètement sur nos territoires, en particulier au droit d'asile.

Fichage généralisé des personnes exilées dès l'âge de 6 ans, accélération de l'externalisation des frontières de l'UE, maintien dans des camps aux frontières, tri et refoulement des demandeurs d'asile en fonction de critères contestables... Ce Pacte s'inscrit dans une logique de sécurité, de répression et de fermeture des frontières, et ne tient en aucun cas compte des réalités et des demandes de nos territoires en Europe. *« La répression n'a jamais empêché les personnes de traverser les frontières. La répression induit la dangerosité du trajet, la consolidation des réseaux des passeurs et la mise en danger des vies des personnes »* affirme un député européen, membre de la Commission des Libertés Civiles du Parlement, et co-président de l'ANVITA.

L'association dénonce avec force la stigmatisation outrancière des personnes exilées induite par ce Pacte, nourrissant le discours xénophobe ambiant les désignant responsables de tous les maux de nos sociétés. Élus et collectivités engagés pour le respect des droits humains, nous nous opposons une nouvelle fois à cette dérive contraire à la cohésion nationale et territoriale dont nous sommes les garants. *« Comme pour la loi Immigration promulguée en France le 26 janvier 2024, nous ne cesserons de dénoncer des textes nationaux et européens allant à l'encontre des droits*

humains et des libertés fondamentales » ajoute la maire de Strasbourg et co-présidente de l'ANVITA.

Réseau de 87 villes et territoires et de 56 élus mobilisés pour **l'accueil inconditionnel sur nos territoires**, nous alertons sur les conséquences de ce Pacte européen, dégradant encore plus les conditions de vie des personnes en recherche de refuge et de soutien, à l'heure où la crise du logement et du social frappe nos résidents. Nous, élus de territoires accueillants, réaffirmons qu'une **autre politique d'accueil existe et tenons à ce que la France reste une terre d'accueil.**

<https://www.anvita.fr/fr/actualites/notre-plaidoyer/view/communiqu%C3%A9-adoption-du-pacte-europ%C3%A9en-sur-lasile-et-la-migration>

PACTE MIGRATOIRE CONTESTE PAR LA POLOGNE ET LA HONGRIE

Le vote du pacte migratoire a fait bondir le Premier ministre **polonais** : il a affirmé quelques heures après son adoption que son gouvernement : *"Nous protégerons la Pologne contre le mécanisme de relocalisation"*, en s'adressant à la presse à Varsovie au moment même où était votée à Bruxelles cette réforme controversée qui durcit les contrôles des arrivées aux frontières de l'UE. Il fait au mécanisme de solidarité mis en place dans ce pacte - et très décrié par l'extrême droite. Les Vingt-Sept devront chaque année, dans le cadre d'une *"réserve de solidarité"*, accueillir un certain nombre de demandeurs d'asile qui se présentent en Europe via des *"relocalisations"*, afin d'alléger les pays d'entrée sous pression migratoire, comme la Grèce ou l'Italie. *"J'ai certaines possibilités de bâtir des alliances et le mécanisme de relocalisation ou de paiement pour ne pas accueillir [de migrants] ne s'appliquera certainement pas à la Pologne"*, a martelé le Premier ministre, sans donner plus de détails sur les mesures que prendra ultérieurement à ce sujet son gouvernement. Le parti de droite PiS, qui a dirigé la Pologne jusqu'au retour au pouvoir fin 2023 de premier ministre actuel, était un violent détracteur de cette réforme et la nouvelle coalition gouvernementale, pourtant pro-européenne, a maintenu son opposition. Les réticences de la Pologne ne sont pas nouvelles. Elles entrent dans la ligne droite de la politique migratoire défendue par l'entité dont elle fait partie depuis 1991, appelée groupe de Visegrád. Cette organisation intergouvernementale qui compte aussi dans ses rangs la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie, est coutumière des prises de position anti-migrants.

Le Premier ministre **hongrois** estime que cette réforme est un *"autre clou dans le cercueil de l'Union européenne"*. En décembre 2023, il reconnaissait qu'il fallait venir en aide aux pays sous pression migratoire, comme l'Italie, pour l'aider à gérer les flux... Mais en échange, Budapest réclame à l'UE une aide financière pour l'aider à financer ses clôtures de barbelés à ses frontières sud (serbe et croate).

En principe, **ni la Pologne ni la Hongrie ne peuvent bloquer l'application de cet accord.** Le pacte s'applique à tous les États membres de la même manière. Tous ont le choix entre deux possibilités : soit accepter des réfugiés chez eux, soit verser une compensation de 20 000 euros (par migrant non accepté) pour aider les pays qui font face à un afflux migratoire. *"Mais il n'y a pas de troisième option"*. *"Si Budapest refusait d'appliquer le Pacte, on pourrait imaginer que la Commission européenne lance une procédure d'infraction contre le pays, et ce ne serait pas la première fois. À la fin, la Hongrie paierait des amendes, mais cela lui permettrait de jouer la montre."* Cette réforme, qui avait fait l'objet d'un accord politique en décembre 2023, devra désormais **être formellement validée par le Conseil** (Etats membres), probablement à la fin du mois d'avril 2024. L'objectif des négociateurs est d'entériner le pacte avant les élections européennes de juin, de peur de voir le projet enterré par la prochaine législature.

ALLEMAGNE

Le travail est obligatoire pour les migrants : vifs débats

Dans certaines régions en Allemagne, les demandeurs d'asile sont contraints d'effectuer des travaux dans leur centre d'accueil pour ne pas perdre une partie de leurs aides sociales. Ils taillent des haies, balayent les rues et nettoient les vitres. Dans le Land de Thuringe, à l'est de l'Allemagne, tous les résidents adultes en bonne santé du centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saale-Orla sont tenus de travailler jusqu'à quatre heures par jour. Ils sont payés 80 centimes de l'heure, versés directement sur leur nouvelle carte de paiement. Ce genre d'activités n'est pas nouveau. Ce qui l'est, c'est la retenue sur les allocations : ceux qui refusent de travailler voient leurs prestations sociales réduite - jusqu'à 180 euros par mois en moins. Saale-Orla est ainsi devenue la première circonscription en Allemagne à appliquer ce que l'on appelle la "*Arbeitspflicht*", que l'on peut traduire par "*obligation de travail*", même si, depuis les années 1990, les autorités ont déjà la possibilité d'exiger que les demandeurs d'asile travaillent.

Pour le président du parti conservateur CDU de Thuringe, il s'agit d'un signal politique positif. "*Tous ceux qui bénéficient de la solidarité de la communauté en Allemagne doivent également donner quelque chose en retour*". Le président du conseil local de Saale-Orla, est du même avis : "*Toute personne qui reste en Allemagne pendant une longue période doit trouver un emploi. C'est ce que la communauté attend*". De plus, selon lui, c'est également ce que souhaitent de nombreux demandeurs d'asile. Il ambitionne d'ailleurs d'élargir le programme à des emplois réguliers au sein d'entreprises qui recherchent désespérément du personnel, comme par exemple dans le secteur de la restauration.

Un membre du parti des Verts et partisan de mesures fortes pour limiter l'immigration irrégulière, estime qu'en **intégrant rapidement les demandeurs d'asile dans le marché du travail**, "*l'acceptation professionnelle, linguistique et sociale*" des nouveaux arrivants sera plus importante. Des enquêtes menées par l'Institut allemand pour le marché du travail (IAB) ont montré que 70 % des réfugiés et des demandeurs d'asile souhaitent travailler. Le gouvernement tente ainsi de faciliter l'accès au marché de l'emploi dans une démarche gagnant-gagnant : **les demandeurs d'asile payent des impôts et contribuent à l'économie**, tout en bénéficiant des avantages à occuper un emploi régulier. D'après les ONG, cette intégration se heurte toutefois encore à la lourdeur des procédures administratives et à la difficulté de faire reconnaître des qualifications étrangères en Allemagne.

Le porte-parole du Conseil bavarois pour les réfugiés, considère qu'il faut distinguer le programme de travail obligatoire et les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer l'accès au marché du travail. Originaire du Burkina Faso, il a obtenu le statut de réfugié en Allemagne. Il estime que le travail obligatoire est discriminatoire. "*Autoriser les réfugiés à travailler est une évolution positive, mais je n'accepte pas le terme 'obligation' parce qu'il suggère que les demandeurs d'asile ne travailleraient pas sans y être forcés*". Par ailleurs, ceux qui affirment que mettre des demandeurs d'asile au travail leur donnera une meilleure image auprès de l'opinion publique jouent avec l'atmosphère raciste qui règne dans le pays. Un point de vue soutenu par la ministre régionale de l'Intégration de Thuringe, qui rappelle que le même "*récit erroné sur les réfugiés réfractaires au travail*" est véhiculé par les groupes d'extrême-droite en Allemagne. Selon elle, la majorité des demandeurs d'asile sont motivés pour travailler, raison pour laquelle il faut leur donner la possibilité d'obtenir un permis de travail. "*Je souhaite que les responsables politiques prennent enfin au sérieux la situation des demandeurs d'asile. Ils ne veulent pas de ces petites activités, de ces maigres opportunités de travail*".

Une membre des Verts au Parlement, estime que le programme de travail obligatoire ne profitera à personne. "*Bloquer les migrants dans des emplois non qualifiés nuit à tout le monde, aux entreprises, aux réfugiés et à la société dans son ensemble*". Le porte-parole de la politique des réfugiés pour l'ONG Pro Asyl, a qualifié les propositions sur le travail obligatoire de "*racistes et*

inhumaines". Pour lui, cette mesure "démontre une fois de plus que la politique des réfugiés n'est pas la bonne, et une fois de plus une tendance dangereuse vers un débat populiste de droite". Les opposants au programme ne se limitent toutefois pas aux réfugiés et aux partis de la gauche allemande. Parmi ses détracteurs, on trouve également des conservateurs qui disent craindre que l'accès au travail pour les demandeurs d'asile leur permettra d'envoyer plus rapidement une partie de leurs revenus vers leur pays d'origine.

Des membres du parti CSU, assurent que cela crée un "facteur d'attraction" et incitera des migrants à choisir l'Allemagne comme pays de destination. Il sera plus difficile d'expulser une personne si celle-ci est trop intégrée à la société allemande à travers son emploi.

BULGARIE

Des gilets de sauvetage, des canots pneumatiques et divers types d'équipements utilisés par les migrants et les passeurs pour traverser la Manche sont transportés via la frontière extérieure de l'UE entre la Bulgarie et la Turquie. En un peu plus d'un an, 52 moteurs, 49 canots pneumatiques, 755 pompes manuelles et 110 gilets de sauvetage ont été saisis, pour la plupart sur des camions turcs voyageant vers l'Europe occidentale via le poste frontière bulgare de Kapitan Andreevo, l'un des plus fréquentés d'Europe. Les autorités frontalières bulgares traquent les camions transportant ce matériel susceptible d'être utilisé pour le trafic de personnes à travers la Manche. Des agents des douanes équipés de chiens renifleurs inspectent chaque jour des centaines de camions en direction ouest au poste de contrôle de Kapitan Andreevo après leur passage dans un scanner à rayons X – un chien renifleur spécialement dressé pour détecter l'odeur du caoutchouc a même été envoyé par les autorités britanniques.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

CHYPRE

De plus en plus de migrants syriens arrivent à Chypre, venant du Liban

Ces derniers jours, 350 personnes sont arrivées en 48 heures, un record. Selon le président chypriote, le Liban, à 160 kilomètres de là, encouragerait les traversées clandestines. *"Le nombre de migrants syriens en provenance du Liban n'a fait qu'augmenter ces dernières semaines, ce qui est extrêmement préoccupant. Je comprends parfaitement les défis que le Liban doit affronter, mais exporter des migrants vers Chypre ne devrait pas être la réponse et ne peut pas être accepté."*

Le Liban est le premier pays d'accueil des réfugiés syriens, ils seraient entre 800 000 et 1,5 million sur son sol. Mais la crise économique dans le pays pousse les exilés à partir. De l'autre côté, à Chypre, le gouvernement n'hésite pas à renvoyer directement les migrants syriens vers le Liban. En août, le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU s'en inquiétait déjà, craignant le retour de ces personnes en Syrie où elles risquent les persécutions et la torture.

ESPAGNE

4 cadavres dans une embarcation à la dérive

Les services de secours ont indiqué vendredi 12 avril 2024 avoir localisé une embarcation à la dérive près des côtes du sud-est de l'Espagne, avec à son bord quatre cadavres. Selon la Garde civile, il s'agit vraisemblablement de femmes, d'origine maghrébine, tentant de rejoindre les côtes espagnoles depuis l'Afrique du Nord. Dans un message sur X (ex Twitter), les secours en mer ont confirmé que les corps étaient ceux de quatre femmes sans donner d'autre détail sur leur identité (âge, origine...). Dans la soirée de jeudi que les sauveteurs ont été informés de la présence d'un bateau semi-rigide dérivant à quelque 11 milles nautiques (environ 20 km) au sud-est de Carthagène, ville du sud-est de l'Espagne. L'opération de sauvetage a duré jusqu'à l'aube. L'embarcation semblait pour moitié lorsqu'elle a été retrouvée. Ce bateau, remorqué jusqu'au port de Carthagène, pourrait s'être retrouvé à court de carburant, selon la Garde civile. Une enquête est en cours. Les corps des défuntes ont été transférés à l'Institut médico-légal de Carthagène pour des autopsies. Carthagène fait partie de

la route dite "algérienne". Cette route migratoire est empruntée par les "harragas", littéralement "brûleurs de frontières". Des citoyens et citoyennes d'Algérie désespérés par le manque d'opportunités dans leur pays, et ce, malgré l'instauration d'une allocation chômage en 2022. Des milliers d'entre eux, y compris des familles entières, traversent cette zone maritime, au péril de leur vie.

Sept personnes suspectées de trafic d'êtres humains ont été arrêtées

Dix-sept migrants originaires d'Inde et du Pakistan ont été retrouvés lundi 8 avril 2024 par la police espagnole dans un fourgon au niveau de la ville de Sant Adrià del Besòs, au nord de Barcelone. Ils voyageaient dans des conditions inhumaines, dans une camionnette sans fenêtre, ni siège, sans pouvoir avoir accès à de la nourriture, de l'eau ou des sanitaires. Sur des images de l'interpellation diffusées par la Police nationale espagnole, on voit que certains exilés n'avaient même pas la place de s'accroupir dans le fourgon et devaient rester debout pendant le trajet. La police a également indiqué que les exilés avaient dû faire leurs besoins dans des bouteilles et sacs en plastique. Les candidats à l'immigration avaient pourtant déboursé entre 10 000 et 12 000 euros pour ce voyage. Les téléphones et passeports des exilés leur étaient confisqués durant le trajet et ne leur étaient rendus qu'après avoir versé la totalité de la somme exigée pour le trajet. Le point de départ du trajet était New Delhi, en Inde. Les trafiquants ont ensuite fait passer les exilés par la Turquie, puis par la Serbie, la Hongrie et l'Autriche avant de se diriger vers la France et l'Italie. C'est depuis ces deux pays que les exilés ont été entassés dans des fourgons, direction Barcelone ou le Portugal.

La police a pu intercepter le fourgon lundi au terme d'une enquête débutée en juillet 2023 à la suite de la saisie d'un premier véhicule similaire dans la ville de Sant Adrià del Besòs. *"La camionnette de Sant Adrià n'était qu'une petite partie d'un grand groupe criminel, qui possédait huit autres camionnettes réparties dans toute l'Europe. Les dirigeants étaient des Pakistanais qui vivaient en Catalogne et qui ont fait du transport [de migrants] un moyen illégal de s'enrichir"*. Sept personnes ont été arrêtées au cours de l'opération.

Débat pour la régularisation de 500 000 sans-papiers

Mardi 9 avril 2024, les membres du Congrès espagnol – la chambre basse du Parlement – se penchent sur un projet de loi ouvrant la régularisation d'un demi-million d'étrangers en situation irrégulière dans le pays. La proposition est soutenue par plus de 900 organisations, ONG comme congrégations catholiques, et une pétition citoyenne de 700 000 signatures. Si le texte est adopté, le gouvernement aura six mois pour établir un arrêté royal. Seront concernés les étrangers sans papiers arrivés en Espagne avant le 1er novembre 2021. La dernière régularisation de ce type a eu lieu en 2005. Elle avait permis la délivrance de papiers à près de 600 000 personnes. Au Congrès, le texte est soutenu par six des neuf groupes parlementaires qui le constituent. Pour la fondatrice du parti communiste, cette régularisation massive est *"une question de justice sociale"*. Une partie de la majorité socialiste au pouvoir, le PSOE, laisse pour l'instant planer le doute sur son vote. Les partis d'extrême-droite et de droite Vox et PP ont, eux, déjà assuré voté contre. Les deux partis ont mis en garde de l'éventuel *"appel d'air"* d'exilés conséquent à cette loi. La proposition a été lancée en décembre 2022 via une initiative législative populaire (ILP). Ce mécanisme démocratique garanti par la Constitution espagnole permet aux citoyens de proposer des mesures législatives aux députés, via la diffusion de pétitions : au moins 500 000 signatures citoyennes sont nécessaires pour qu'une proposition de loi soit proposée à la discussion du Parlement. Un cap qu'a passé avec succès la pétition pour la régularisation des sans-papiers en février 2023, et qui a donc acté le début du processus parlementaire. Trois mois plus tard, en mai 2023, le projet de loi a ensuite été déposé au Parlement espagnol avant débats.

Pour les défenseurs du projet, le texte vient combler une défaillance administrative qui

empêche les étrangers d'accéder à des droits fondamentaux et de bénéficier des services publics. *"Imaginez ce que c'est de travailler sans aucune garantie sur votre salaire, ou sur une potentielle indemnisation en cas de licenciement et sans possibilité de cotiser. Sans rien"*, a déclaré le coordinateur de l'ILP. *"Nous faisons partie de la société et nous effectuons des travaux essentiels, mais nous ne pouvons pas louer d'appartement, signer un contrat ou avoir une carte de santé"*, affirme le groupe de migrants faisant partie de l'ILP. *"On nous dit que nous sommes essentiels, mais il nous manque les droits les plus élémentaires"*. Le groupe rappelle aussi l'implication des migrants en situation irrégulière durant la pandémie de Covid-19, dans des secteurs essentiels comme les soins de santé, la livraison à domicile ou la collecte de fruits et légumes. *"Notre société a une dette de gratitude envers l'un de ses groupes les plus vulnérables"*.

Pour pallier la situation, les députés espagnols ont adopté en août 2022 une réforme visant à faciliter l'entrée sur le marché du travail et l'installation légale de milliers de personnes étrangères dans le pays. Parmi les principales dispositions figure la possibilité d'obtenir un titre de séjour de 12 mois pour les personnes en situation irrégulière, pouvant justifier d'un séjour dans le pays d'au moins deux ans. À une condition cependant : effectuer une formation dans les secteurs qui manquent de main-d'œuvre, à savoir le tourisme, les transports, l'agriculture et la construction. Une mesure bienvenue mais insuffisante donc, au regard du nombre conséquent de sans-papiers en Espagne, plongés malgré eux dans l'illégalité.

Selon une étude de la banque Allianz, le pays a par ailleurs besoin de personnes étrangères pour faire fonctionner son économie et contrer la pénurie de main-d'œuvre. D'après les économistes, l'Espagne a besoin de 338 000 travailleurs supplémentaires par an pour combler son déficit. *"Sans immigration, les gouvernements devront prendre des mesures pour allonger la journée de travail et retarder l'âge de la retraite"*, affirment les experts d'Allianz.

Un réseau de trafiquants démantelé : Des contrats de travail fantômes à 16 000 euros

Un réseau qui facturait 16 000 euros à des migrants pour se rendre en Espagne a été démantelé à Tolède, au sud de Madrid. Ses trois membres ont **escroqué 100 exilés, pour un butin total d'un million d'euros**. Le procédé était le suivant : les candidats à l'exil étaient contactés alors qu'ils se trouvaient encore au Maroc. Le réseau leur transmettait des offres d'emploi et leur faisait croire qu'en échange d'argent, ils pouvaient être embauchés et donc bénéficier d'un titre de séjour une fois le poste obtenu. Les victimes versaient donc la somme de 16 000 euros chacune, croyant pouvoir venir en Espagne travailler dans le secteur de l'agriculture, de manière légale. Sur place pourtant, aucun poste à la clé, ni régularisation. Les migrants se retrouvaient dans l'impuissance la plus totale. D'après la presse espagnole, l'enquête reste ouverte et de nouvelles arrestations ne sont pas exclues.

Chaque année, de nombreux ressortissants marocains s'installent en Espagne via un contrat de travail saisonnier qui leur permet de travailler dans les cultures. Cette manne économique est régulièrement exploitée par des trafiquants. En août 2023, 22 personnes ont été soupçonnées de fournir des faux papiers d'identité aux migrants travaillant dans le secteur ont été interpellées. L'enquête a révélé que les accusés faisaient payer 400 euros pour chaque document d'identité fourni. Les exilés présentaient alors les cartes de séjour frauduleuses dans différentes zones agricoles situées dans les villes voisines de Tortosa, dans le nord-est de l'Espagne. Ce précieux sésame leur permettait d'obtenir un contrat de travail. Le groupe criminel disposait d'une logistique importante, permettant de transférer jusqu'à 100 personnes par jour vers les champs de la région de Tortosa. Lors des perquisitions, les policiers ont notamment saisi 30 000 euros en liquide.

Les champs de fruits et de légumes espagnols sont des lieux où les travailleurs migrants sont très souvent exploités. Un groupe d'experts contre la traite d'êtres humains du Conseil de l'Europe (Greta) fustige le quotidien de ces travailleurs agricoles étrangers employés dans les champs de fraises de Huelva, dans le sud de l'Espagne. Lors de leur visite dans la région, en juillet 2022, les membres du groupe ont constaté l'existence de 25 *"camps informels"*, dans lesquels vivaient 914 migrants dont 99 femmes. Ces personnes *"logent dans des cabanes faites de films en plastique, les*

mêmes qui sont utilisées pour couvrir les plantations de fraises". Et d'après l'étude, elles n'ont en aucun cas "accès à l'eau potable, à l'électricité et à des sanitaires". Des associations, citées dans le rapport, considèrent que "de nombreux travailleurs migrants du camp sont victimes d'exploitation par le travail et de traite d'êtres humains". En cause, notamment, des heures travaillées qui dépassent souvent la limite légale, pour un salaire fixé, lui, en dessous du salaire minimum. "Parfois, les travailleurs ne sont même pas payés du tout".

Des brutalités policières vis-à-vis des migrants à Madrid

Depuis quelques jours, des images montrant des policiers espagnols s'en prendre violemment à des migrants sénégalais dans le quartier de Lavapiés, à Madrid, font le tour des réseaux sociaux. Durant plus d'une minute, on y voit un policier immobiliser avec force un migrant au sol, pendant qu'un second le frappe avec une matraque. Un autre exilé, qui semble vouloir calmer les fonctionnaires est, en retour, violemment projeté contre le rideau de fer d'une boutique. La scène a été filmée par un habitant, depuis sa voiture, vendredi 29 mars 2024. Les deux migrants ont ensuite été interpellés, puis relâchés le lendemain dans la soirée. "Tristes et sous le choc". Les deux hommes avaient été arrêtés pour "atteinte à l'autorité", les exilés étaient "hostiles" aux policiers. Il a été découvert par la suite que l'une des personnes arrêtées avait de la drogue sur lui.

Rapidement devenue virale en Espagne, la vidéo a poussé plusieurs associations et partis de gauche à porter plainte pour violences policières. Le ministère de l'Intérieur a donc ouvert une enquête. Les enquêteurs analyseront "les faits et les actions qui peuvent révéler une violation présumée des droits fondamentaux des personnes à l'occasion d'une action policière". Lundi 1^{er} avril 2024, le maire de Madrid a soutenu la police. "Jusqu'à preuve du contraire, j'ai une confiance totale dans les forces et les corps de sécurité de l'État". Le même jour, le secrétaire général de Podemos a demandé la démission du ministre de l'Intérieur. "Pendant toutes ces années, il n'a pas levé le petit doigt pour mettre fin aux brutalités policières à connotation raciste, comme nous l'avons vu la semaine dernière à Lavapiés". À l'appel des partis Podemos, Sumar et Más Madrid, une manifestation réunissant environ 350 personnes a eu lieu dimanche pour protester contre ces violences. Les manifestants ont dénoncé le "racisme institutionnel" et le "harcèlement policier" contre les migrants africains dans le quartier de Lavapiés. Des pancartes flanquées du message "Las vidas negras importan", "la vie des Noirs comptent" ont été brandies. "La brutalité et le harcèlement policiers sont quelque chose que les personnes racisées endurent quotidiennement à Lavapiés", a dénoncé un député et militant antiraciste de Podemos. "Nous exigeons que le gouvernement prenne des mesures pour éradiquer toute violence raciste".

Durant le premier trimestre 2024, les arrivées de migrants ont augmenté de 277% par rapport à la même période en 2023: en trois mois, un total de 16 156 personnes ont débarqué sur la péninsule, aux Canaries, aux Baléares ou dans les enclaves de Ceuta et Melilla.

Canaries

Soixante-neuf personnes ont été secourues jeudi 28 mars 2024, après avoir été repérées sur une embarcation à environ 22 kilomètres au sud de l'île de Gran Canaria, la plus importante de l'archipel espagnol des Canaries. Le centre de coordination et de sauvetage maritime (MRCC) de Las Palmas a été alerté le matin, à 7h50, d'une embarcation en détresse. Le navire envoyé sur place, a pu la localiser une heure après, selon les autorités. L'opération de sauvetage a alors été lancée. À bord se trouvaient trois enfants, quatre femmes et 62 hommes subsahariens. L'embarcation se trouvait en panne de carburant. L'ensemble des rescapés a été débarqué au port d'Arguineguín. Une deuxième embarcation dont le nombre de passagers n'a pas encore été communiqué a été escortée, jeudi matin également, jusqu'à ce même port.

Un navire marchand a donné l'alerte pour une embarcation, aperçue en haute mer, très tard dans la soirée du mardi 26 mars. **Cinquante-trois exilés** d'origine subsaharienne étaient à bord, parmi lesquels au moins une mineure. Appuyé dans son opération de sauvetage par un avion et un

hélicoptère, un navire, à 23h35, a pu rejoindre l'embarcation, à 204 kilomètres au sud de Gran Canaria. Le. Les rescapés ont pu être débarqués à quai plusieurs heures après, le matin du 27 mars, vers 8h30.

Ceuta

Une centaine d'exilés subsahariens ont tenté, en vain, d'entrer à Ceuta

Un groupe d'une centaine de migrants subsahariens a tenté d'entrer dans l'enclave espagnole de Ceuta, au Maroc, mercredi 10 avril 2024, vers 7h30 du matin. Le groupe est arrivé d'une zone montagneuse située à 8 km de là. Alertée par les autorités marocaines, la Guardia civil a alors déployé une "*opération spéciale*" pour empêcher l'entrée de ces personnes. Douze d'entre elles ont tout de même réussi à escalader la clôture et se sont retrouvées coincées au sommet. Une équipe de pompiers espagnols est alors intervenu pour les faire descendre. Aucun migrant n'a finalement posé le pied sur le territoire espagnol. Après l'opération, les agents de la Guardia civil sont restés près de la clôture durant plusieurs heures, jusqu'à ce que la situation soit considérée comme sous contrôle et que le groupe de migrants quitte la zone. La double clôture qui a été construite à la frontière, en plus des effectifs policiers en nombre, rend le passage très compliqué et dangereux pour les migrants.

La traversée à la nage

La traversée à la nage depuis les côtes marocaines jusqu'à Ceuta a fait une nouvelle victime. Dimanche 31 mars, vers 1h30 du matin, la Garde civile a découvert le corps d'un migrant sur la plage de Ribera. Celui-ci portait une combinaison de plongée et des palmes. "*On suppose donc qu'il s'est noyé alors qu'il tentait d'entrer dans la ville à la nage depuis le Maroc*". Les premières hypothèses affirment que l'homme serait mort depuis plusieurs jours, au vu de l'état de décomposition du corps. Il a été transféré par les autorités judiciaires à la morgue municipale pour procéder à des examens complémentaires.

Dimanche 31 mars 2024, un groupe de 12 migrants marocains, dont 10 mineurs, a débarqué sur la plage de Benzu, au nord de l'enclave. Le groupe s'est jeté depuis le Maroc dans une mer très agitée : un temps propice aux traversées, les exilés pensant que les vagues et les courants les aideront à atteindre Ceuta plus facilement. Pour affronter les intempéries, certains enfilent combinaisons de plongée et palmes. Un équipement bien insuffisant face aux forts courants qui agitent la zone, et qui ne leur seront d'aucune utilité contre les rochers qui pullulent à cet endroit.

La dernière semaine de mars, 87 migrants ont débarqué dans l'enclave. Beaucoup, en difficulté dans l'eau, ont été secourus par la Garde civile. Cinquante-huit étaient marocains, et cinq venaient d'Algérie. Un Malien, un Soudanais et un Afghan font aussi partie des personnes arrivées. Les adultes ont été conduits au Centre de séjour temporaire pour immigrants (CETI) de Ceuta. Les mineurs, au centre de La Esperanza, débordé : 260 jeunes y sont actuellement hébergés, pour une capacité totale de 130 places.

Côté marocain, une enquête a été ouverte le 24 mars par les autorités de la préfecture de Fnideq-M'diq, près de Ceuta. Des personnes sont accusées d'avoir incité, de manière "*tortueuse*", à l'immigration clandestine. La police traque aussi les réseaux sociaux, où sont diffusées des vidéos encourageant la traversée à la nage. Des pages fournissent aussi des informations sur la météo et les méthodes de baignade, ainsi que sur les zones à partir desquelles il est le plus facile d'accéder aux frontières de Ceuta, via Tarajal et Benzu notamment.

Malgré le développement économique au Maroc, une part de ces ressortissants souhaite toujours s'exiler en Europe pour une vie meilleure. Parmi eux, de "*nombreux enfants en errance*", selon un sociologue et professeur à l'université internationale de Rabat. Appelés "*Ouled El Haram*", "*les enfants du péché*", ils sont nés hors mariage, et sont donc considérés comme illégitimes dans le royaume. "*Les mères de ces enfants, de honte, les confient à une tante ou un oncle quand ils sont encore bébés. Et puis les années passant, ces enfants sont de plus en plus livrés à eux-mêmes, et finissent à la rue. C'est là qu'ils entendent parler d'une traversée pour l'Europe, où ils pourront*

gagner de l'argent. Et cela devient leur seul objectif".

Selon les données du ministère de l'Intérieur, entre le 1er janvier et le 15 mars, 743 migrants sont arrivés de manière illégale à Ceuta, soit 312,8% de plus qu'au cours de la même période l'année dernière.

GRECE

Diminution des arrivées en provenance de Turquie

2231 migrants sont arrivés irrégulièrement en Grèce depuis la Turquie en mars 2024, soit une baisse d'environ 42 % par rapport au mois précédent, ont indiqué les autorités dans un communiqué publié le 8 avril 2024. La diminution globale dépasse 80 % par rapport à septembre 2023. Ce chiffre n'inclut pas les arrivées en provenance de l'est de la Libye, a souligné le ministère des Migrations. Ces arrivées se sont élevées à 333 en mars, contre 528 en février.

Les chiffres globaux des arrivées par voie maritime et terrestre établis par le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) confirment cette tendance à la baisse. En mars, le HCR a enregistré 2568 arrivées par voie terrestre et maritime, contre 4282 en février. En septembre 2023, 11 650 arrivées ont été enregistrées, ce qui représente une diminution globale d'un peu moins de 78% entre septembre et mars.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Chios

Un dramatique naufrage d'un bateau de migrants s'est produit le 10 avril 2024, au nord-ouest de l'île grecque de Chios causant **la mort de plusieurs enfants**. « *Il s'agit de trois fillettes âgées de 5, 7 et 10 ans* », ont précisé les garde-côtes. Une grande opération de sauvetage de migrants était en cours pour retrouver éventuellement d'autres victimes du naufrage. Jusqu'à présent **dix-neuf migrants ont été secourus**, parmi lesquels huit mineurs et la mère des fillettes noyées. D'après une chaîne de télévision publique grecque, 27 passagers, essentiellement des réfugiés afghans, se trouvaient à bord de l'embarcation.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Les nouvelles routes maritimes privilégient les petites îles

L'ONG Aegean Boat Report note d'importants changements d'itinéraires depuis la Turquie ces dernières semaines. Habituellement, Normalement, les îles grecques de Lesbos, Chios, Samos ou Kos étaient les principales destinations. Or, des îles plus petites semblent désormais attirer davantage d'arrivées. L'ONG, qui est en contact presque quotidien avec des personnes arrivant sur des îles comme Ikaria, Fournoi, Patmos, Leipsoi, Nisyros, Tilos, Pserimos ou Kalimnos, explique ce phénomène par le renforcement de la surveillance en mer autour des grandes îles, et conclut : « *les gens ne craignent pas d'être maltraités une fois arrivés à terre, mais plutôt d'être refoulés en mer.* » La surveillance s'est considérablement accrue ces dernières années autour des îles principales, qu'il s'agisse des autorités grecques ou de Frontex, depuis la terre, les airs et la mer. Alors que les autorités turques ont aussi intensifié leurs efforts pour arrêter les bateaux dans ces zones, il est presque impossible de passer sans être détecté. Les chances de se faire connaître dans ces principales zones sont passées de 70 % à moins de 30 % en un mois seulement. Nous pensons qu'il ne s'agit pas d'une coïncidence et que cela pourrait être étroitement lié à un accord conclu entre la Grèce et la Turquie, soutenu par la Commission européenne, dont on ignore encore les termes et le coût.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Le ministère des Migrations sanctionné pour violation de la protection des données

Le ministère grec des Migrations a été condamné à une amende de 175 000 euros pour

violation de la protection des données dans ses camps de migrants : c'est la plus lourde jamais infligée à un organisme gouvernemental grec à ce jour. L'Autorité hellénique de protection des données, organisme de surveillance indépendant du pays, a déclaré que l'amende avait été imposée en raison de « *graves manquements* » dans le respect par le ministère des règles de protection des données. L'organisme de surveillance a également déclaré avoir constaté « *un manque de coopération de la part du ministère des Migrations et de l'Asile* ». Le ministère aurait développé et installé un système de surveillance pour contrôler les structures d'accueil et d'hébergement des citoyens de pays tiers. Hyperion est un système intégré de contrôle d'entrée-sortie. Les demandeurs d'asile, les membres certifiés d'ONG et les autres invités sont tenus de présenter des cartes lues par un lecteur d'identification par radiofréquence combinée à une empreinte digitale. Ce système est censé capturer et traiter des données personnelles et biométriques.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Gavdos

Athènes promet une aide financière pour aider la Crète et Gavdos

Le gouvernement conservateur grec a promis lundi 1er avril 2024 d'accorder un soutien financier et humain pour aider l'île de Crète et son petit voisin Gavdos à faire face à une forte augmentation des arrivées de migrants depuis la Libye. Ces derniers mois, les deux îles ont connu une augmentation sans précédent des flux migratoires, principalement de personnes en provenance d'Égypte, du Pakistan et d'Afghanistan. Depuis janvier 2024, plus de 1 180 migrants sont arrivés, contre 686 pour l'ensemble de l'année 2023, Ni Gavdos ni la Crète ne disposent de structures d'accueil pour les migrants. "*La Crète est notre priorité [...] Elle ne sera pas laissée seule et encore plus Gavdos, qui est une très petite île avec peu de résidents permanents*", a déclaré le ministre des Migrations après avoir visité les deux endroits. "*Nous sommes là pour aider la communauté locale. Les ressources et les moyens sont là*".

Dimanche 31 mars 2024, 74 migrants, dont une femme, ont été secourus en mer Méditerranée et transportés vers la Crète. Ils naviguaient à bord d'un petit bateau en bois. On ne sait pas exactement d'où est partie l'embarcation. Mais les centaines de migrants arrivés depuis le début de l'année sont partis de Tobrouk, à l'est de la Libye. De plus en plus d'Égyptiens fuient actuellement la crise économique de leur pays et rejoignent la Libye voisine, à Tobrouk, dans l'espoir de rejoindre par la mer les côtes européennes. L'UE veut agir sur "*la protection des frontières, en particulier la frontière sud [de l'Égypte]*", qui touche la bande de Gaza et le Soudan, a expliqué un haut responsable européen et ainsi freiner d'éventuelles arrivées massives de Soudanais et de Gazaouis vers l'UE.

le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) assurait prendre le problème de Gavdos à bras-le-corps. "*Nous sommes en contact avec les autorités grecques centrales et locales. Nous fournissons en ce moment des articles non alimentaires, notamment des couvertures, des sacs de couchage et des kits d'hygiène en vue de répondre aux besoins fondamentaux initiaux*", a expliqué la porte-parole. La plupart des nouveaux arrivants sont généralement transférés vers le continent. Mais en attendant, "*ils sont hébergés au port de Réthymnon, au port d'Héraklion, dans un centre d'accueil et dans le port de La Canée en Crète*". "*Toutefois, quand le temps est trop mauvais et que les transferts de Gavdos vers la Crète sont impossibles, les personnes doivent rester dormir sur l'île*". Ils s'abriteraient dans un bâtiment abandonné.

IRLANDE

Quatre personnes ont été arrêtées après l'incendie (qualifié de "criminel" par la police) du samedi 14 décembre 2023, d'un hôtel qui devait accueillir des demandeurs d'asile dans l'ouest de l'Irlande, ont annoncé jeudi 28 mars 2024 les autorités. L'hôtel, hors d'usage depuis des années, devait ouvrir ses portes à 70 demandeurs d'asile. Des manifestants avaient déjà bloqué l'entrée de l'immeuble dans la journée pour protester contre son ouverture. Trois mois plus tard, deux hommes et deux femmes, quadragénaires et quinquagénaires, ont été arrêtés, a précisé la police irlandaise. "*Rien ne*

justifie la violence, un incendie criminel ou le vandalisme dans notre République. Jamais", avait déclaré le Premier ministre quelques heures après l'incendie. A l'époque, L'Irish Times avait publié des vidéos de l'incendie qui n'a pas fait de victimes. Deux jours plus tard, le ministre irlandais des Migrations avait fait le lien entre l'incendie et un acte antimigrants. "[Ce feu a été] *conçu pour intimider les demandeurs d'asile*". Dans la foulée, la ministre de la Justice, s'était dite consternée, ajoutant que *"ces actes ne représentent pas les valeurs du peuple irlandais"*. L'hébergement des migrants est devenu ces derniers mois un sujet particulièrement sensible en Irlande. Le manque de logements abordables et la crise du pouvoir d'achat ont alimenté un ressentiment à l'encontre des nouveaux arrivants.

Depuis le 4 décembre 2023, le gouvernement a cessé de proposer un hébergement à tous les nouveaux demandeurs d'asile, pourtant éligibles à une mise à l'abri. Les premiers pénalisés sont les hommes seuls, sans vulnérabilité particulière. Ils constituent pourtant la majorité des arrivants. En février, le Haut-commissariat pour les réfugiés de l'ONU (UNHCR) a épinglé dans un rapport la politique d'accueil du pays. L'agence a exhorté Dublin à accueillir *"immédiatement"* les primo-arrivants en s'assurant qu'ils *"ne se retrouvent pas dans une situation de sans-abri ou de dénuement"*. En vain. *"Malgré d'intenses efforts pour trouver des hébergements d'urgence, le gouvernement n'est actuellement pas en mesure de fournir un hébergement à tous les demandeurs d'une protection internationale en raison de la grave pénurie [de logements]"*, déclarait alors un porte-parole du gouvernement. Le gouvernement irlandais héberge actuellement près de 100 000 demandeurs d'asile, parmi lesquels 73 000 Ukrainiens qui ont fui la guerre et 26 000 personnes en provenance d'autres pays. Selon la BBC, depuis janvier 2022, le pays n'a créé que 10 000 places d'hébergement supplémentaires, ce qui n'est pas suffisant pour répondre au nombre d'arrivées en 2023. Au printemps dernier, les associations de défense des migrants dénonçaient la résiliation des contrats passés avec des hôtels hébergeant des demandeurs d'asile, dans le but de disposer de suffisamment de lits pour accueillir les touristes pendant la saison estivale.

Dans le même temps, la crise du coût de la vie, qui touche de nombreux pays européens, et le ralentissement économique ont exacerbé les tensions entre certains locaux et les migrants - nourries et amplifiées par l'extrême droite sur les réseaux sociaux. Aussi, les manifestations s'enchaînent-elles : elles rassemblent à la fois ceux qui s'inquiètent de voir des demandeurs d'asile dormir dans la rue, mais aussi les Irlandais qui se sentent oubliés par les pouvoirs publics. En novembre, des émeutes ont éclaté à Dublin après des publications sur les réseaux sociaux imputant une agression au couteau à un *"immigrant illégal"*. La BBC a rapporté plus tard que l'homme était un résident irlandais et qu'il habitait dans le pays depuis plusieurs décennies. En août, l'Irish Times a déclaré qu'une propriété du sud de Dublin avait été incendiée après des rumeurs selon lesquelles elle était sur le point d'être utilisée pour accueillir des demandeurs d'asile. Un autre incendie criminel a été signalé dans le comté de Cork, dans une ancienne école destinée à héberger des Ukrainiens ayant fui l'invasion russe de leur pays. En mai 2023, un centre pour réfugiés et un camp de fortune à Dublin ont été pris pour cible et incendiés. Deux mois avant, en mars 2023, un bus de demandeurs d'asile avait été bloqué à l'entrée du centre d'accueil de Columb Barracks – une ancienne caserne fermée depuis 2012 - à Mullingar (à 80 km de Dublin). *"Sortez de notre ville"*, *"Vous n'entrerez pas"*, furent quelques-uns des slogans criés pendant le rassemblement. L'Irish Times a également signalé des types d'incidents similaires en 2022 et dès 2019.

Pour autant, le pays ne plonge pas dans une xénophobie générale, avait nuancé la journaliste irlandaise dans un article du Irish Times. Ces rassemblements antimigrants émanent d'*"un sentiment d'urgence et de crise"*, alimenté par *"une minorité bruyante qui emprunte les tactiques d'agitation éprouvées ailleurs sur le continent [européen]"*. Le piège, poursuivait la journaliste dublinoise, *"serait de prendre pour argent comptant l'argument de l'extrême droite selon lequel leurs opinions seraient partagées par une majorité silencieuse"*.

file:///C:/Users/miche/Downloads/Ireland_UNHCR%20Public%20Submission%20for%20CESCR%202075th%20Session.pdf

ITALIE

Les centres italiens pour migrants construits en Albanie seront prêts en novembre 2024

Les nouveaux centres en Albanie n'accueilleront pas de demandeurs d'asile avant le mois de novembre 2024, d'après un document du ministère de la Défense. Si les travaux des futures structures ont bien commencé le 23 mars 2024, ils nécessitent 233 jours de travaux avant livraison, à l'automne prochain donc. Une information en contradiction avec les annonces officielles du gouvernement italien, qui promet une ouverture de ces centres le 20 mai 2024.

À Gjadër, des poids lourds s'emploient depuis quelques semaines à terrasser et aménager l'entrée de l'ancien camp militaire, où les migrants seront placés dans l'attente d'une réponse à leur demande d'asile. Ce terrain accueillera deux bâtiments : un premier sera dédié à l'hébergement des demandeurs d'asile en attente du traitement de leur dossier. Un second, construit juste à côté, servira de centre de détention pour les exilés amenés à être expulsés. Les migrants y seront transférés après un premier passage par le "hotspot" du port de Shengjin, à 20 km de là. C'est dans cette structure, également financée et gérée par Rome, que les exilés seront enregistrés après leur débarquement.

Cette externalisation des demandes d'asile hors UE est contraire au droit international. Selon le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), la responsabilité première de l'évaluation des demandes incombe à l'État de premier accueil, quel que soit le mode d'arrivée. Toute dérogation à ce principe, comme les transferts forcés vers un autre pays, viole le principe fondamental de non-refoulement énoncé dans la Convention de Genève. Avec ces structures, l'Italie compte réduire les arrivées de migrants sur son sol. Près de 158 000 migrants ont foulé la péninsule en 2023. Depuis son arrivée au pouvoir en octobre 2022, la Première ministre multiplie d'ailleurs les mesures durcissant les conditions d'accueil des migrants sur son sol.

Lampedusa

Nouveau naufrage meurtrier

Les garde-côtes italiens ont porté secours dans la soirée du mercredi 10 avril 2024 à une embarcation qui avait fait naufrage à environ 55 kilomètres de l'île de Lampedusa, dans les eaux maltaises, en Méditerranée centrale. Neuf migrants y ont trouvé la mort, dont une fillette, tandis que **22 autres ont pu être secourus**, dont certains en état d'hypothermie sévère. Quinze autres exilés demeurent disparus, alors qu'un appareil aérien continue de survoler la zone à la recherche d'éventuels survivants. Les survivants **font** partie d'un groupe de 46 migrants originaires de Guinée, du Burkina Faso, du Mali et de Côte d'Ivoire, qui étaient partis dimanche soir de Sfax en Tunisie, à 180 kilomètres de Lampedusa. L'alerte avait été donnée par les autorités maltaises alors que la météo était mauvaise, avec des vagues de 2,5 mètres de hauteur. Mercredi soir, six survivants ont été hospitalisés dans le centre de santé du district de Grecale, tandis que les 16 autres ont été accompagnés jusqu'au hotspot de l'île. *"Les conditions de mer sont épouvantables et les trafiquants continuent d'envoyer ces pauvres gens désespérés sur de petits bateaux qui ne restent même pas à flot. C'est toujours la même histoire, beaucoup, beaucoup paient pour mourir en mer"*, a déploré le maire des îles Pélagie (dont fait partie Lampedusa). Quelques heures plus tôt, les garde-côtes italiens étaient venus à la rescousse d'une autre embarcation d'environ 7 mètres **transportant 37 migrants**, toujours dans les eaux maltaises au large de Lampedusa. La mer semblait déjà déchaînée avec de fortes vagues, selon la vidéo diffusée par la marine italienne.

De nouveau face à de nombreuses arrivées de migrants

Dimanche, une dizaine d'arrivées de bateaux ont été enregistrées du 8 avril 2024 : *"Quatre en fin de soirée et les autres dans la journée"*. **46 personnes ont notamment été secourues** sur l'îlot de Lampione par les garde-côtes et ramenées à Lampedusa. Les rescapés étaient partis de Sfax en Tunisie et étaient originaires du Bénin, du Cameroun, de Côte d'Ivoire et de Guinée. La police italienne a

intercepté 53 personnes sur la plage de Cala Madonna au sud de l'île de Lampedusa. Les exilés étaient originaires d'Égypte, de Syrie et du Bangladesh. Ils étaient partis de Libye. En raison de ces arrivées, l'unique hotspot de Lampedusa s'est vite retrouvé débordé. Des transferts ont déjà eu lieu pour désengorger la structure prévue pour accueillir 400 personnes, mais dimanche 7 avril 2024, 661 migrants, dont 160 mineurs non accompagnés, s'y trouvaient toujours, selon La Stampa. Un nombre susceptible d'évoluer très rapidement alors que les arrivées se poursuivent. **30 ont été secourus** par les garde-côtes italiens, samedi 6 avril, au large de **Malte** et ont été accompagnés jusqu'en Sicile. Le petit bateau sur lequel ils voyageaient dans des conditions précaires avait été signalé par Alarm Phone. La plateforme de surveillance des embarcations en mer a également indiqué **que 22 autres personnes ont été prises en charge** par les garde-côtes italiens plusieurs heures après avoir quitté la Libye. Pour désengorger le centre, les autorités italiennes organisent le transfert des exilés sur des navires ou vers d'autres centres d'hébergement en Sicile ou sur le continent. Mais ces transferts prennent du temps et concernent principalement les femmes et les enfants.

Pour tenter de mettre fin à ces arrivées, le gouvernement italien a approuvé, le 27 septembre 2023 en Conseil des ministres, un décret durcissant les conditions d'accueil. Le gouvernement entend **faciliter les renvois d'étrangers**, y compris ceux en situation régulière en Italie. Avec ce texte, les personnes "*titulaires d'un titre de séjour pour résident de longue durée*" peuvent désormais être expulsées, si les autorités estiment qu'elles "*représentent une menace de trouble à l'ordre public*".

EUROPE

ALBANIE

Huit personnes – sept migrants présumés et un chauffeur albanais – sont mortes dans un accident de voiture mardi matin 2 avril 2024 à Kelcyre-Përmet, non loin de la frontière grecque, a indiqué la police albanaise. Le conducteur, un homme originaire de Shkodra, dans le nord du pays, roulant à grande vitesse, a quitté la route et s'est écrasé dans la rivière Vjosa en tentant d'échapper à la police alors qu'il transportait les migrants présumés.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Début de la construction des centres d'accueil pour les migrants secourus dans les eaux italiennes

À Gjadër, dans le nord de l'Albanie, les travaux de construction de deux centres d'accueil pour les migrants secourus dans les eaux italiennes ont commencé. Depuis le 29 mars 2024, des poids lourds s'emploient à terrasser et aménager le terrain à l'entrée de l'ancien camp militaire, où les migrants seront placés dans l'attente d'une réponse à leur demande d'asile. Le projet d'aménagement du terrain à Gjadër, situé au pied de la montagne de Kakarriq, se compose de deux structures : un premier bâtiment sera dédié à l'hébergement des demandeurs d'asile en attente du traitement de leur dossier. Un second, construit sur le même terrain, servira de centre de détention pour les exilés amenés à être expulsés. Sur place, les migrants bénéficieront d'une assistance juridique de la part de représentants d'organisations internationales, dont l'Union européenne (UE), conformément aux législations italienne, albanaise et européenne. Selon un habitant de Gjadër, les deux centres d'accueil seront par ailleurs entourés d'un mur de sept mètres de haut pour empêcher les migrants d'en partir. Les migrants seront transférés à Gjadër après un premier passage par le "hotspot" du port de Shengjin, à 20 km de là. C'est dans cette structure, également financé et gérée par Rome, que les exilés seront enregistrés après leur débarquement. La construction de ces deux infrastructures italiennes en terre albanaise, pays qui ne fait pas partie de l'UE, a été avalisée par le parlement du pays en février dernier. Censées ouvrir le 20 mai 2024, elles seront gérées par l'Italie et pourront accueillir jusqu'à 3 000 migrants à la fois, secourus par les autorités italiennes - garde-côtes, Marine, Garde financière - en mer Méditerranée.

Avec ces structures, l'Italie compte réduire les arrivées de migrants sur son sol : près de 158 000 migrants en 2023. La construction et le fonctionnement des centres, évalués entre 650 et 750 millions d'euros, seront payés à 100% par Rome, sur cinq ans. Les autorités italiennes seront chargées du maintien de l'ordre dans les centres, la police albanaise en étant responsable à l'extérieur et au cours du transport des migrants d'une zone à une autre.

Mais dès sa signature le 6 novembre 2023 entre la Première ministre italienne et son homologue albanais, l'accord migratoire a essuyé de nombreuses critiques. L'ONG International Rescue Committee (IRC) avait dénoncé un accord "*déshumanisant*", tandis qu'Amnesty International a déploré une "*proposition irréalisable, nuisible et illégale*". Le député italien et secrétaire du parti d'opposition Più Europa, avait fustigé "*une sorte de Guantanamo italien, en dehors de toute norme internationale, en dehors de l'UE, sans la possibilité de contrôler la détention des personnes enfermées dans ces centres*". L'Union européenne, elle, a exprimé son intérêt pour l'accord, soulignant que les centres seront gérés en vertu du droit italien et non du droit albanais.

ROYAUME-UNI

Coût du projet « Rwanda »

D'après des documents du Home Office, le projet rwandais "*pourrait coûter au Royaume-Uni près de 5 milliards de livres sterling [5,8 milliards d'euros] au cours des cinq premières années*", pour l'expulsion et l'hébergement de 30 000 exilés au total. Une somme qui comprend l'hébergement des migrants, la nourriture, l'éducation et les services médicaux. Le texte précise également que seuls 500 migrants seront expulsés à Kigali la première année, bien que l'accord soit conçu pour "*inciter*" le Rwanda à accepter "*des volumes plus élevés*". Cette révélation intervient alors que le projet de loi est de nouveau examiné lundi 15 avril 2024 à la Chambre des Communes. Depuis plusieurs mois, les députés s'écharpent sur la faisabilité de la loi, notamment sur la mesure qui présente le Rwanda comme un "*pays sûr*" pour les demandeurs d'asile.

Le gouvernement durcit les conditions pour l'octroi des visas familiaux

Désormais, le salaire minimum annuel pour sponsoriser une personne venant au Royaume-Uni sur un visa familial passe de 21 742 euros à 33 900 euros. Un montant qui atteindra même les 45 340 euros en janvier 2025. C'est donc une augmentation graduelle. La mesure a été annoncée au mois de décembre 2023 par le ministre de l'Intérieur et entre en vigueur dès le 11 avril 2024. Concrètement, un Britannique ne pourra plus obtenir un visa pour un compagnon étranger, par exemple si le Britannique en question gagne moins de 33 000 euros par an. La mesure est critiquée puisqu'il s'agit d'un salaire annuel relativement élevé pour des travailleurs non-qualifiés ou des Britanniques travaillant en dehors de la capitale.

Cette mesure est introduite à quelques mois des élections générales au Royaume-Uni. Le premier ministre, donné perdant dans les sondages, tente de « *sauver les meubles* » et de séduire un électorat qui serait encore indécis. Parce que le problème du Premier ministre est qu'il est largement distancé dans les sondages par l'opposition travailliste, le Labour Party, et son chef de file. Et les élections doivent se tenir à l'automne. Et malgré les promesses du Brexit de contrôler davantage les frontières britanniques, l'immigration au Royaume-Uni atteint des niveaux record. Pas assez ferme sur l'immigration pour la branche dure de la droite conservatrice, trop extrême en revanche pour l'opposition travailliste, il a choisi l'électorat qu'il veut séduire et affiche, depuis plusieurs mois maintenant, une ligne ferme sur l'immigration.

La compagnie nationale RwandAir ne transportera pas les demandeurs d'asile expulsés du Royaume-Uni

RwandAir, la compagnie nationale du Rwanda, ne transportera pas les demandeurs d'asile expulsés du Royaume-Uni vers Kigali. En cause : "*Des dommages potentiels pour son image de*

marque", a fait savoir une source au ministère de l'Intérieur britannique. Une situation "ironique", a-t-elle souligné, alors que le gouvernement rwandais, lui, se dit "fier" de ce projet. La même source a également exclu l'idée d'engager un avion de la Royal Air Force pour transporter les demandeurs d'asile, affirmant que cela coûterait "très cher". RwandAir, qui dépend du gouvernement rwandais, a été approchée par Londres fin 2023, pour organiser les vols d'évacuation de la Grande-Bretagne vers le Rwanda. Déjà présente au Royaume-Uni depuis un an, la compagnie aérienne lancera par ailleurs des vols commerciaux quotidiens entre l'aéroport de Londres Heathrow et Kigali à la fin du mois d'avril.

L'ONG Freedom from Torture a lancé une campagne visant à dissuader des compagnies aériennes de participer à des renvois vers le Rwanda, une politique "cruelle" selon elle. À la suite de cette campagne, la compagnie AirTanker, partenaire du ministère de la Défense impliqué dans le projet d'expulsion en 2022, a reçu des milliers de mails lui demandant de ne pas participer aux expulsions. Une stratégie qui a déjà fait ses preuves : Privilege Style, basée à Majorque en Espagne, s'est retirée du programme après avoir reçu de nombreux courriers, sous l'impulsion de Freedom from Torture. La compagnie avait été initialement engagée par le ministère de l'Intérieur pour opérer des vols vers Kigali en 2022. Après la décision de la cour suprême invalidant le projet, en novembre 2023, Privilege Style avait fait savoir qu'elle "n'opérerait plus de vols vers le Rwanda à l'avenir".

Pour mettre à profit son projet coûte que coûte, Londres ne lésine pas sur les moyens. D'après un document consulté, le ministère de l'Intérieur prévoit de rémunérer à hauteur de 3 500 euros chacun les exilés qui, de manière volontaire, souhaitent être délocalisés au Rwanda. Est éligible tout exilé débouté du droit d'asile au Royaume-Uni, et qui ne peut retourner dans son pays d'origine. Les demandeurs d'asile relocalisés seront par ailleurs autorisés à travailler légalement au Rwanda. Les demandeurs d'asile déboutés recevront "*un soutien des autorités rwandaises*" pour une période allant jusqu'à cinq ans, notamment pour le logement.

Le projet de loi doit de nouveau être examiné par la Chambre des Communes, le 15 avril 2024.

Le Royaume-Uni espère délocaliser au Rwanda son système de demande d'asile

Selon un communiqué de Downing Street, le président rwandais et le Premier ministre britannique "*espèrent vivement que les premiers vols en direction du Rwanda auront lieu au printemps*", . Le ton s'est voulu rassurant, alors que le partenariat n'a toujours pas débuté, deux ans après son annonce. Mardi matin 9 avril 2024, quelques heures avant l'arrivée du Président rwandais à Londres, les journaux britanniques indiquaient que 70% des logements au Rwanda destinés à accueillir des demandeurs d'asile avaient en fait été vendus à des Rwandais. Dans un contexte où la justice britannique a plusieurs fois bloqué le partenariat migratoire et où le parlement s'écharpe sur une loi pour contourner ces blocages, la presse y voit une renonciation du Rwanda à ce projet bilatéral. La porte-parole du gouvernement rwandais a démenti ce chiffre auprès du journal, et assuré que le projet du Rwanda était, depuis le départ, de mélanger les migrants et les habitants sur place. Des avions doivent emmener les demandeurs d'asile arrivés illégalement au Royaume-Uni au Rwanda où leur demande sera étudiée. Ainsi, Londres espère décourager les migrants de tenter la périlleuse traversée de la Manche et "*briser*" le système criminel des passeurs. Pour le gouvernement britannique, ce partenariat constitue le pilier de sa lutte contre l'immigration illégale à quelques mois des prochaines législatives et alors que les traversées de la Manche ont atteint de nouveaux records depuis le début de l'année 2024 : 5 373 personnes au premier trimestre, soit 1500 de plus que sur la même période en 2023.

Pour garder son visa de travail, les personnes employées doivent se taire

Une enquête menée par le collectif d'investigation *The Bureau for Investigative Journalism* (TBIJ), en collaboration avec l'organisation caritative *Citizens Advice*, a recueilli les témoignages de plus de 175 personnes travaillant pour 80 prestataires de soins dans le cadre du

"*Health and care visa*", le **visa de travailleur qualifié de la santé et des soins**. Elles affirment avoir été victimes d'abus sexuels et d'exploitation mais ont préféré se taire par crainte de perdre leur emploi et par conséquent leur visa. Une originaire des Caraïbes, explique ainsi avoir été harcelée sexuellement par le propriétaire de son logement fourni par son employeur, lequel a parrainé son visa de travail au Royaume-Uni. Une autre témoin a été menacée de licenciement et de révocation de son visa après s'être plainte de son temps de travail, qui pouvait aller jusqu'à 20 heures par jour. Une autre travailleuse, originaire d'Afrique australe, travaillant dans un établissement de santé, affirme avoir été violée à plusieurs reprises par son patron. Elle s'est tournée vers un centre d'aide aux victimes de viol, mais n'est pas allée voir la police. Après avoir fait comprendre à son employeur que leur relation se devait d'être "*purement professionnelle*", ce dernier a cessé de lui confier des gardes. Citizens Advice, qui dispose d'un numéro vert, a noté en 2023 une augmentation du nombre d'appels de personnes travaillant dans le secteur de la santé. Les plaintes vont de salaires impayés, en passant par des frais de recrutement injustifiés pouvant aller jusqu'à 35 000 euros, aux horaires excessifs et des conditions de travail déplorables. De nombreuses personnes interrogées dans le cadre de l'enquête disent avoir été "*endettées et incapables de payer leur nourriture, le loyer et d'autres factures*", explique le TBIJ. Par ailleurs, le Health and care visa exclut ses détenteurs de la plupart des prestations sociales, comme l'aide au logement.

L'enquête souligne ainsi les lacunes du système britannique de visas dans le domaine de la santé, rendant ses bénéficiaires dépendants de leur employeur. Selon les données du gouvernement britannique, plus de 121 000 visas de travailleur qualifié de la santé et des soins ont été délivrés en 2023, marquant une augmentation de 157 % par rapport à l'année précédente. En 2022, un peu plus de 47 000 visas avaient été délivrés. Lancé en 2020 pour faciliter l'entrée des professionnels de la santé au Royaume-Uni, ce visa concerne notamment les médecins, les infirmières, ou encore les assistants sociaux. Selon un rapport de la Health Foundation, le Royaume-Uni a besoin d'environ 122 000 professionnels de la santé supplémentaires d'ici 2030 pour répondre aux besoins de sa population. Cette pénurie, encore exacerbée par le Brexit, pousse le pays à recruter à l'étranger. Pour obtenir le visa, le demandeur doit disposer d'une offre de poste d'un employeur britannique agréé, également connu sous le nom de "*sponsor*". Sur le papier, le lien avec les employeurs vise à garantir que les travailleurs aient un emploi dès leur arrivée et à réguler les flux d'arrivées. Dans la pratique, cependant, les dispositions du visa créent une dépendance importante à l'égard des employeurs. Ces derniers se retrouvent dans une "*position de pouvoir inimaginable*", note la directrice générale du Work Rights Centre, une organisation qui soutient les travailleurs migrants.

Les travailleurs migrants sont ainsi liés à leur employeur et ne peuvent accéder aux aides publiques s'ils démissionnent. Dans ce cas, ils n'ont que 60 jours pour trouver un nouvel emploi. La dépendance est d'autant plus forte lorsque le logement est fourni par l'employeur. De plus, certains contrats contiennent des clauses qui prévoient un remboursement des frais de recrutement en cas de démission. "*Des milliers de personnes sont potentiellement piégées dans un système qui les rend vulnérables aux abus et aux menaces, incapables de se plaindre et qui leur fait souvent perdre des milliers d'euros*", dénonce Citizens Advice, dans les colonnes du journal britannique *The Guardian*. "*Ces personnes sont des professionnels qualifiés qui assurent le fonctionnement de nos services de santé, mais qui se retrouvent sans filet de sécurité lorsque les choses tournent mal*".

SERBIE

Treize personnes ont été interpellées, mardi 9 avril 2024, dans le cadre d'une enquête sur un réseau de trafic de migrants dirigé par le gang serbe El Tetouani, "*en référence à la ville marocaine de Tétouan, d'où est originaire son chef*". L'enquête, pilotée par la Juridiction nationale chargée de la lutte contre la criminalité organisée (Junalco) qui a mené à ces interpellations, a débuté en 2022. En octobre de cette année, la société de transports de colis DHL avait signalé aux policiers de l'OLTIM "*la présence de nombreux passeports tunisiens parfaitement authentiques en provenance de Serbie vers l'Île-de-France*" dans des colis. La société avait précisé que ces envois étaient récurrents, ce qui avait laissé penser aux policiers qu'un réseau de passeurs utilisait possiblement la

Serbie comme porte d'entrée vers l'Europe pour des candidats à l'exil tunisiens. L'enquête a permis de déterminer que des migrants originaires du Maghreb se rendaient effectivement en Serbie, y remettaient leurs documents d'identité aux passeurs puis les récupéraient à leur arrivée en France. ne méthode encore possible en 2022 quand les Tunisiens pouvaient se rendre en Serbie sans visa. Mais, depuis novembre 2022, la loi a changé : Ils doivent demander un visa. Une décision prise à la suite de pressions européennes alors que le pays est candidat à l'adhésion de l'UE depuis 2012.

La Serbie est un pays de passage sur la route des Balkans pour la plupart des exilés qui cherchent à rejoindre l'Europe de l'ouest. La présence de ces candidats a attiré des gangs criminels contrôlant les zones frontalières, avec la Hongrie notamment. Ces trafiquants tentent de faire un maximum de profit en rackettant les migrants. *"L'année dernière, des dizaines d'affrontements ont eu lieu entre les bandes armées de passeurs de réfugiés et de migrants"*, ces trafiquants n'hésitent pas à utiliser des armes de guerre. *"Il n'y a qu'en Serbie que les passeurs tirent avec des kalachnikovs, cela n'arrive pas ailleurs sur la route des Balkans"*, a déclaré un passeur syrien. Ces armes proviennent souvent d'Albanie. La corruption d'une partie de la police serbe permet aux trafiquants de les faire entrer sur le territoire serbe.

En France, l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM) est chargé de traquer les filières de passeurs. Le service, qui dépend de la police aux frontières (PAF), doit prochainement passer de 132 à 180 fonctionnaires. *"Le but c'est de démanteler davantage de filières et de faire plus de travail qualitatif"*, selon son chef. *"Ces réseaux travaillent comme les trafiquants de stupéfiants : ils ne parlent pas au téléphone, ils connaissent nos techniques de balisage, les filatures, les vidéo-surveillances, etc. Ils ont une très grande adaptabilité et savent déjouer nos investigations"*.

Pour interpellier les membre du réseau Tetouani, l'OLTIM a collaboré avec Europol. Il leur a fallu un an et demi d'enquête pour identifier les principaux acteurs du réseau. *"La plupart [était] implanté à l'étranger, sur tout le long de la 'route des Balkans' : en Tunisie, Turquie, Serbie et Hongrie"*. Mais le réseau fonctionne aussi grâce à toutes les personnes impliquées dans le trafic de migrants: *"Les logisticiens chargés de récupérer les colis contenant les passeports, les collecteurs d'argent remis par les migrants et les blanchisseurs, les confectionneurs de faux documents ainsi que les hébergeurs"*. Sur les 13 personnes interpellées mardi 3 avril, certaines étaient toujours en garde à vue vendredi 12 avril 2024. *"D'autres ont été présentées à un juge d'instruction et placées en détention provisoire"*.

ASIE

BIRMANIE

La Thaïlande prête à accueillir des réfugiés birmans

Depuis quelques jours, les combats font rage entre les rebelles de l'armée Karen de libération nationale et les soldats de la junte, même si des centaines de soldats birmans se sont déjà rendus aux rebelles et que la ville est désormais principalement sous le contrôle de l'Union nationale Karen. Des tirs incessants se font entendre depuis la frontière. Une délégation du gouvernement thaïlandais s'est rendue sur place pour constater la situation : *« Depuis deux jours, les combats ne cessent pas, même au moment où je vous parle, les soldats continuent à se battre. Selon les témoignages de ceux qui arrivent ici, la ville de Myawady est quasiment totalement détruite, à 90% »*, rapporte un député du Parlement. Devant l'urgence de la situation, la Thaïlande s'est déclarée prête à accueillir **100 000 réfugiés, sans faire de discrimination**. À la frontière, des soldats birmans ont été vus troquant leur uniforme contre des vêtements civils. Des autorisations ont aussi été données pour des vols de rapatriement d'officiels birmans. Pour le ministre des Affaires étrangères, le voisin thaïlandais se doit de rester neutre dans le conflit. *« L'aide humanitaire est une affaire d'aide aux populations, ce n'est pas une affaire politique. La Thaïlande respecte les engagements de l'Asean en*

offrant une aide humanitaire à toutes les parties prenantes du conflit dans une situation d'urgence comme celle d'aujourd'hui », a-t-il déclaré vendredi 12 avril 2024. Sur place, les observateurs craignent une intensification prochaine des combats lors d'une éventuelle opération de contre-attaque de la junte.

<https://www.rfi.fr/fr/asia-pacifique/20240412-birmanie-les-combats-se-poursuivent-%C3%A0-myawaddy-la-tha%C3%AFlande-pr%C3%AAte-%C3%A0-accueillir-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s>

AFRIQUE

NIGER

Niamey proteste contre les expulsions "violentes" de Noirs dans le désert

Le gouvernement du régime militaire nigérien a convoqué mercredi 3 avril 2024 l'ambassadeur d'Algérie à Niamey pour "*protester*" contre les nombreuses opérations de refoulement de milliers de migrants ouest-africains par l'Algérie vers le Niger voisin - et leur "*caractère violent*". C'est en tout cas ce que révèle un communiqué consulté jeudi 4 avril 2024. Selon les autorités de Niamey, Alger a "*intensifié depuis quelques jours*" ses opérations de rapatriement et de refoulement de Noirs en situation irrégulière. "*Des vastes opérations de rafles policières sont régulièrement menées dans certains quartiers de la ville de Tamanrasset où vivent des ressortissants des pays subsahariens dont de nombreux Nigériens*", indique le gouvernement de Niamey. Selon le Niger, des témoins ont rapporté qu'au cours de ces opérations, "*de nombreux domiciles notamment nigériens*" ont "*été saccagés par des éléments de la police algérienne qui saisissent tous les objets de valeur qu'ils trouvent sur les lieux*". C'est "*face à la gravité de cette situation*" que le ministère nigérien des Affaires étrangères "*a décidé de convoquer le 3 avril*" l'ambassadeur d'Algérie. Le secrétaire général adjoint du ministère nigérien des Affaires étrangères qui a reçu le diplomate algérien, "*a formellement exprimé les protestations des plus hautes autorités nigériennes contre le caractère violent du mode opératoire utilisé par les services de sécurité algériens pour mener ces opérations*", précise-t-il. Il "*a demandé*" au diplomate algérien "*d'intercéder*" auprès des autorités de son pays, afin que les refoulements s'opèrent notamment "*dans le respect de la dignité de l'intégrité physique et morale*" des migrants. Cette convocation est "*logique*", selon le coordinateur du collectif Alarme Phone Sahara, qui vient en aide aux migrants dans le désert. "*Il me paraît évident que la situation nécessite une réunion au plus haut niveau. Il faut cesser ces expulsions dans le désert. Il faut que l'Algérie mette en place des retours vers les pays d'origine et qu'elle cesse de passer par le désert et le Niger*". "*Et il n'y pas que des migrants nigériens qui arrivent [à Assamaka, la première ville après la frontière], mais beaucoup de migrants de diverses nationalités. Ici, ils souffrent, ils restent dans les rues. Ils errent pendant des mois voire des années, ils sont renvoyés chez eux mais au compte-goutte*".

Les rafles des autorités algériennes contre les Noirs sans-papiers dans le pays ne sont pas nouvelles, « *mais leur fréquence varie. Aujourd'hui, on arrête les Noirs dans leur appartement, dans la rue, sur leur lieu de travail, sur les terrains de sport et puis on les envoie vers Point zéro* », selon Alarme Phone Sahara. Alger a souvent démenti ces accusations de maltraitance, dénonçant des campagnes d'ONG ou de journalistes "*malveillantes*". Les expulsions de Noirs sont massives et durent depuis plusieurs années. Pour le seul mois de mars 2024, près de 900 Noirs ont été expulsés par l'Algérie dans le Sahara à la frontière nigérienne. Entre le 1er et le 17 janvier, ce sont 1 939 migrants qui ont été refoulés. Du jamais vu, selon le collectif Alarme Phone Sahara qui a effectué le recensement. Les dangers de ces expulsions sont immenses. Les exilés sont généralement abandonnés par les Algériens à la tombée de la nuit. Lorsqu'ils sont lâchés, ils sont livrés à eux-mêmes. Sans eau ni nourriture, ils doivent parcourir 15 kilomètres à pied pour rejoindre le village d'Assamaka. C'est là que se trouve le centre de transit de l'Organisation internationale des migrations (OIM), le bras de l'ONU qui assiste les retours volontaires des migrants vers leur pays d'origine. Chaque année, de nombreux exilés disparaissent : ils peuvent se perdre, mourir de déshydratation, ou être victimes de

groupes mafieux. Selon Alarme Phone Sahara. *"Parfois sur la route, on tombe sur des cadavres. Depuis le début de nos activités, on a trouvé une centaine de corps, vers la Libye ou l'Algérie. Le plus souvent, les dépouilles sont en état de décomposition avancée. On les couvre de sable comme on peut, on fait avec les moyens du bord"*.

Afflux de réfugiés du Nigeria

Au Niger, fin mars 2024, plus de 1 400 Nigériens - majorité de femmes et d'enfants - ont afflué vers trois localités de la région de Maradi, poussées par des violences entre bandes armées et groupes d'auto-défense qui se sont déroulées, quelques jours plus tôt dans la commune d'Isa, dans l'État de Sokoto, au Nigeria. Les populations ont été sommées de quitter les lieux dans les 72 heures. Sur place, au Niger, plusieurs organisations sont à pied d'œuvre pour leur venir en aide. Parmi ces organisations, figure le Conseil norvégien pour les réfugiés. Selon la responsable plaidoyer au bureau Afrique de l'ouest et centrale, ces personnes ont tout laissé derrière elles : *"Pas de biens, pas de nourriture et pas de papiers d'identité. En termes de besoins, il y a bien entendu tout ce qui est nourriture, mais des besoins aussi en termes d'abri, en matière de santé et en matière d'accès à l'eau. Les nouveaux déplacements posent aussi des défis importants en termes de gestion des ressources pour les communautés qui sont déjà sur place et qui sont déjà très pauvres"*. En plus de l'aide d'urgence, les réfugiés doivent être relocalisés, plus loin de la zone frontalière, pour des raisons de sécurité. *"C'est un mouvement de grande ampleur mais ce n'est pas le premier afflux de réfugiés. Par conséquent, le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) est déjà organisé pour relocaliser ces personnes, notamment dans le village de Chadakori. Il les relocalise dans des zones jugées plus sécurisées et où ils peuvent aussi avoir davantage accès à l'aide"*. Le mois dernier, le HCR recensait plus de 62 000 réfugiés nigériens dans la région de Maradi.

UGANDA

Un modèle d'accueil des réfugiés à l'épreuve des crises internationales

L'Ouganda, pays de plus de 48 millions d'habitants, héberge la plus grande population de **réfugiés** du continent africain avec plus de **1,6 millions** de personnes enregistrées. La raison : une **politique d'accueil et d'ouverture des frontières** unique au monde en place depuis plus de 60 ans. Un modèle qui n'a jamais été remis en question malgré les crises sociales, politiques, économiques qu'a vécues le pays, mais qui aujourd'hui est en danger. La multiplication des crises mondiales remet en cause son financement alors que le flux de réfugiés ne se tarit pas. Chaque jour, des Congolais qui fuient les conflits dans l'Est ou des Soudanais victimes de la guerre traversent la frontière avec comme espoir de trouver enfin la paix.

SOUDAN

600 000 déplacés se trouvent aujourd'hui au Soudan du Sud

Lundi 15 avril 2024 marque le premier anniversaire de la guerre au Soudan. Ce conflit a déplacé près de 8,4 millions de personnes dont 1,5 million a trouvé refuge à l'étranger. Plus de 600 000 déplacés se trouvent aujourd'hui au Soudan du Sud. La plupart d'entre eux sont des *"retournés"*, des Sud-soudanais qui vivaient au Soudan où certains y ont passé la majorité de leur vie, d'autres y sont nés. Au Soudan du Sud, ces *"retournés"* doivent aujourd'hui se construire un avenir. Dimanche 14 avril, l'église du Christ-Roi, en centre-ville, est bondée. Depuis un an, elle accueille de nouveaux fidèles. Parmi eux, les papiers d'une femme indiquent qu'elle est Sud-Soudanaise. Ce n'est pourtant pas ce qu'elle ressent. *"J'ai vécu à Khartoum presque toute ma vie, j'y suis née. Je suis revenue au Soudan du Sud en 2012, puis la guerre civile a éclaté au Sud et je suis repartie au Nord. Au début, je n'arrivais pas à accepter l'idée de rester ici, mais la guerre m'a forcée à m'y résoudre."* Pour favoriser leur intégration, l'église et le comté se sont investis. *"La ville de Renk est très spéciale au Soudan du Sud. On y trouve toutes les tribus. Beaucoup de ceux qui reviennent vont à l'église, chantent ensemble, prient ensemble. Ils se préparent même au sacrement. L'Église crée un sentiment d'appartenance, le sentiment d'être de ce pays, là où ils doivent rester"*, explique monseigneur Roco

Taban Moussa. Elle est à Renk, depuis cinq mois. Après un séjour au centre de transit des réfugiés mis en place par les Nations unies, elle a choisi de s'établir ici : *"J'habite en ville. Au centre de transit, j'ai rencontré des gens qui m'ont proposé un petit bout de terrain où je me suis installée. Ces prières m'aident. Je veux démarrer un commerce de charbon. Ce matin, j'en ai amené au prêtre pour qu'il le bénisse. Tout va bien se passer maintenant."*

Selon les Nations unies, 80 % des réfugiés venus au Soudan du Sud, sont des "retournés".

TUNISIE

13 corps découverts, près de 2 000 migrants interceptés

Les autorités tunisiennes ont intercepté 1 867 personnes en Méditerranée et stoppé 50 tentatives de traversées, affirme un communiqué de la Direction générale de la Garde nationale, publié le 7 avril 2024. 1 829 personnes, sont originaires d'Afrique subsaharienne, les autres sont tunisiennes. Dans le même temps, 13 corps sans vie ont été récupérés. Aucune information sur le lieu de cette découverte ou sur l'identité des personnes n'a été dévoilée. À Sfax, la Garde nationale a par ailleurs arrêté 14 personnes soupçonnées d'avoir organisé des traversées, ou d'avoir servi d'intermédiaires. Un "atelier" de fabrication de bateaux a aussi été découvert. À l'intérieur, la police a saisi 16 embarcations, 47 moteurs, et du carburant.

Auparavant cantonnés en Libye, les départs de bateaux sont devenus également très nombreux en Tunisie. En 2023 1313 personnes parties de Tunisie, sont mortes ou disparues en mer Méditerranée, selon le Forum tunisien des droits économiques et sociaux. Un nombre jamais atteint jusqu'ici. Et au moins deux tiers d'entre eux étaient originaires d'Afrique subsaharienne. Ce funeste bilan *"équivalait à peu près à la moitié des morts ou disparus en Méditerranée"* de 2023, a précisé l'ONG tunisienne.

La multiplication des départs s'explique par la montée du racisme et de la xénophobie en Tunisie. Un an après les propos anti migrants du président, *"les violations systématiques et les campagnes racistes et xénophobes visant les migrants subsahariens en Tunisie se poursuivent, et restent à ce jour impunies"*, dénoncent plusieurs associations dans un communiqué, le 5 avril 2024. Le document déplore notamment *"l'acharnement exercé par l'appareil sécuritaire"* tunisien, et *"l'implication directe des autorités tunisiennes dans les violences perpétrées à l'encontre des personnes migrantes, tant lors des opérations d'interception en mer que lors d'interventions terrestres"*. Les signataires pointent également du doigt les déplacements arbitraires opérées par les forces de l'ordre après les interceptions en mer, à El Amra, El Jédériya, et Kasserine, *"où la situation est de plus en plus inquiétante et alarmante"*.

L'ex-président de l'association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie (AESAT) est désormais libre

Neuf jours après son incarcération, l'ex-président de l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie (AESAT), a été libéré. Le ressortissant camerounais *"a été retrouvé et se porte bien physiquement"*, a annoncé l'association vendredi 5 avril 2024. Son président actuel, a précisé qu'il était *"en état de liberté depuis le 29 mars"* 2024. Il avait été transféré la veille depuis le centre de détention de Ouardia, au sud de Tunis, vers un hôtel (voir lettre 79). Mais il faisait encore ce jour-là l'objet d'une mesure *"de surveillance policière"*. L'AESAT a donc attendu quelques jours pour communiquer sur sa libération le temps de clarifier sa situation, et pour s'assurer qu'il n'était plus soumis à une surveillance de la part des autorités.

« Disparaître pendant huit jours ce n'est pas normal pour un étudiant, et encore moins pour un membre de la société civile. Même les trois avocats qu'on a dépêchés sur place n'ont pas réussi à le voir ». L'étudiant avait pourtant *"suivi les règles en vigueur en déposant tous les documents nécessaires pour l'obtention de sa carte de séjour conformément à la loi, indique un communiqué de*

l'AESAT. Il est d'ailleurs en possession d'un reçu de dépôt encore valide". Lors de sa détention à Ouardia, il a été interrogé sur "les activités" de l'association et sur "ses prises de position lors de la crise migratoire de février 2023". Le 21 février 2023, le président tunisien avait dénoncé l'arrivée dans son pays de "hordes de migrants" clandestins d'Afrique subsaharienne dans le cadre d'un complot "pour changer la composition démographique" du pays.

AMERIQUE

AMERIQUE CENTRALE – MEXIQUE

La Haut-Commissaire assistante du HCR pour la protection, vient de conclure sa première visite en Amérique centrale et au Mexique, soulignant qu'une **approche régionale basée sur la solidarité et la recherche de solutions est le seul moyen de protéger et de stabiliser le nombre sans précédent de personnes déplacées de force** sur le continent américain. Elle a salué les efforts déployés par les pays qu'elle a visités pour assurer la protection et l'intégration des personnes déracinées, tout en appelant à la poursuite de la collaboration face aux défis considérables posés par les mouvements mixtes de réfugiés et de migrants, ainsi que par les déplacements internes.

Elle a apporté son soutien à différents responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes afin d'améliorer l'accès à la protection internationale et aux procédures qui y sont liées, y compris le renforcement des systèmes d'asile. Elle a abordé les moyens de s'attaquer aux causes profondes de cette situation et a encouragé la poursuite des **efforts d'intégration, afin que les réfugiés et les autres personnes déracinées puissent reconstruire leur vie, contribuer à la vie des communautés d'accueil et des économies locales**, et ainsi éviter de devoir se lancer dans de dangereux périple en quête d'une vie meilleure.

Le continent américain est confronté à des niveaux sans précédent de déplacements et de mouvements mixtes, englobant des personnes fuyant la violence et la persécution, la pauvreté et les conséquences du changement climatique et des catastrophes naturelles. À la mi-2023, la région comptait 22 millions de personnes déplacées de force et apatrides. En 2023, 520 085 personnes ont franchi la jungle du Darien pour se diriger vers le nord. Le nombre de demandes d'asile introduites en Amérique centrale et au Mexique a atteint 179 436 demandes individuelles en 2023. En 2024, plus de 110 000 personnes ont déjà transité par le Darien.

Au **Guatemala**, la Haut-Commissaire assistante a visité un centre d'accueil pour migrants et réfugiés (CAPMiR), où une assistance est fournie aux personnes en déplacement, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, aux rapatriés et aux membres des communautés d'accueil. Au **Mexique**, elle a vu comment la Commission mexicaine pour les réfugiés (COMAR) a collaboré avec le HCR pour quadrupler la capacité de traitement des demandes d'asile. Elle a également constaté des avancées dans l'intégration des réfugiés et a appelé à la délivrance rapide de documents officiels aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. Au **Honduras**, elle a rencontré des représentants du gouvernement pour discuter de la nouvelle loi sur la prévention, l'assistance et la protection des personnes déplacées internes. Au **Panama**, elle a rencontré des fonctionnaires et a pris acte des progrès significatifs réalisés dans la mise en place de l'Office national des réfugiés (ONPAR) à Metetí, afin que les personnes traversant le Darien puissent demander l'asile et avoir accès à des documents et aux services de base.

« Les réfugiés peuvent apporter une contribution importante aux communautés et aux économies qui les accueillent, lorsqu'on leur en donne la possibilité », a-t-elle ajouté. « Mais pour apporter des solutions à un nombre sans précédent de personnes déplacées de force dans la région, nous avons besoin d'approches collaboratives entre les États, les agences des Nations Unies, la société civile, les acteurs du développement et les institutions financières internationales, tout au long

de l'itinéraire de ces personnes, dans les pays d'origine, de transit et de destination. »

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiqués-de-presse/la-suite-dune-visite-de-haut-niveau-dans-la-region-le-hcr-salue-la>

BRESIL

20 corps de Haïtiens trouvés dans l'État du Para

Des pêcheurs ont alerté les autorités après avoir remarqué une embarcation dérivant près de la ville de Braganca, dans l'État du Para. « *Selon la police civile et les experts médico-légaux, il y avait 20 corps. Le chef de la police fédérale de Braganca, a dit qu'il s'agirait de réfugiés haïtiens* », les victimes « *seraient mortes de faim et de déshydratation, mais des analyses complémentaires sont nécessaires* ». Une enquête a été ouverte par le bureau du procureur. Braganca est située à plus de 3,500 km d'Haïti, en proie depuis plusieurs mois à une grave crise humanitaire et sécuritaire. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a alerté ce mois-ci que la situation provoquait un large exode. « *Pour la plupart des Haïtiens, la perspective d'une migration régulière reste un obstacle insurmontable, laissant la migration irrégulière comme seul semblant d'espoir* ». Selon l'OIM, quelque 360 000 Haïtiens ont été déplacés à l'intérieur du pays, dont « *un grand nombre à plusieurs reprises* », et quelque 13 000 migrants illégaux ont été renvoyés de force en mars par les pays voisins.

<https://www.ouest-france.fr/monde/bresil/bresil-20-migrants-haitiens-presumes-retrouves-morts-sur-un-bateau-623ed831-1104-4b93-adff-437285f21827>

TEMOIGNAGE

Mamadou Kouassi : "le film 'Moi Capitaine' met encore plus la lumière sur la question des réfugiés"

L'activiste et travailleur social ivoirien Mamadou Kouassi arrivé en Italie il y a plus de quinze ans, a été l'un des migrants qui a inspiré l'histoire du film "Moi, Capitaine" du réalisateur Italien Matteo Garrone. Le long-métrage retrace le parcours de deux adolescents, Seydou et Moussa, qui quittent Dakar en quête d'un destin fabuleux en Europe.

Vous revenez de longues semaines passées aux États-Unis pour faire la promotion du film "Moi, Capitaine", qui a été nommé aux Oscars. Comment avez-vous vécu cette expérience de l'autre côté de l'Atlantique ?

Mamadou Kouassi : Ça a été très intense, car pour les Oscars, il a fallu faire une campagne de promotion, beaucoup d'interviews et faire parler du film afin d'essayer de gagner la statuette (sourire). L'objectif principal n'était pas de gagner, mais de mettre plus de lumière sur la question des migrants et des réfugiés.

Le film concourait dans la catégorie "Meilleur film international" pour les Oscars 2024. La statuette fut finalement remportée par "La zone d'intérêt" de Jonathan Glazer.

On a eu le soutien de beaucoup de célébrités qui sont venues voir notre film, comme Whoopi Goldberg par exemple, et des soutiens très touchants de personnes issues des diverses diasporas, dont les Africains basés aux États-Unis. Ça a été une belle parenthèse, j'ai fait plein de supers rencontres. C'était important de faire tout cela pour que le film replace la question des réfugiés au sein du débat public. C'est une lutte de tous les instants.

Vous êtes né en Côte d'Ivoire, dans un village. Comment viviez-vous avant de décider de partir du pays ?

Mon parcours de vie démarre à Damé, dans l'est du pays, pas loin de la frontière avec le Ghana. J'ai grandi avec beaucoup d'Ivoiriens mais aussi beaucoup de Ghanéens car nous étions à

côté de la frontière. Je jouais au football durant ma jeunesse, mais j'allais aussi à l'école et j'aidais mes parents qui travaillaient la terre car on était pauvres. Mon père travaillait sur les plantations de café et de cacao, c'était dur, mais on devait le faire pour aider la famille. Avec mon cousin Emmanuel, au fur et à mesure que l'on grandissait, on commençait à parler de quitter le pays, de partir ailleurs, un peu à l'aventure. On rêvait d'Europe, de jouer au football et devenir professionnels et d'aider nos familles. On était des jeunes qui rêvions d'une vie meilleure, on voulait atteindre l'Europe coûte que coûte. À 16 ans, on a commencé à travailler pour mettre de l'argent de côté, obtenir un passeport et tenter d'avoir un visa, mais le contexte était très difficile à ce moment-là. On entendait que beaucoup de gens faisaient des demandes, mais qu'aucune n'aboutissait. On a ensuite su que certaines personnes remontaient le continent en passant par le désert pour aller en Europe. C'était notre porte de sortie si je puis dire. Autour de nous, on nous a aussi poussés à partir. On avait aucune notion du danger ou de ce qui pouvait nous arriver sur ce trajet jusqu'en Europe.

À 17 ans, vous partez donc de Côte d'Ivoire avec l'idée d'arriver en Europe...

Oui, on est parti de chez nous pour aller tout d'abord au Ghana. De l'est du pays, on est remonté en camion et en bus jusqu'au nord, à la frontière avec le Burkina Faso. Puis on est arrivé au Niger, et là, on a été questionné par la police. Je leur ai dit que j'allais à Niamey pour essayer de jouer au football et de gagner ma vie, et j'avais mes chaussures de foot et toutes mes affaires qui le prouvaient. On nous a laissés tranquille, mais on a dû aussi donner de l'argent en partant pour récupérer nos affaires. Arrivés à Niamey, des gens nous ont approchés pour nous demander si on voulait aller en Libye. On a accepté, on est arrivé à Arlit, puis on a été réunis dans une maison par des passeurs pour savoir comment le voyage allait se passer. On a dû payer beaucoup d'argent, environ 500 dollars par personne. Toutes les deux heures, le chauffeur s'arrêtait pour nous demander de l'argent, et nous vendre de l'eau et de la nourriture. On n'avait pas le choix. Le voyage était lent, et on était à la merci de l'humeur du chauffeur. Durant deux semaines, ça a été l'enfer. Il faisait une chaleur folle. Un jour, plus personne n'avait d'argent ils nous a dit : "*C'est là que mon travail s'arrête. Marchez droit devant et dans deux semaines, vous serez en ville en Libye*". On était 28 personnes, à bout, assoiffés et complètement dépités.

Le calvaire s'est poursuivi...

En Libye, c'est tragique, on touche le fond. On voit la mort de près, on voit des gens mourir chaque jour, c'est l'enfer sur terre. On croise des brigands qui nous attaquent, qui violent des femmes, qui vous forcent à boire des choses pour vomir ou avoir la diarrhée pour voir si vous n'avez rien caché dans votre anus. C'est un vrai calvaire. Si on refuse, on nous tire dessus. À mi-parcours, j'ai été séparé de mon cousin. J'ai été mis en prison, et je n'avais plus de nouvelles d'Emmanuel. J'étais au fond du trou, désespéré. Je voyais mes rêves s'écrouler. Je voyais des gens se faire torturer en prison, on me disait que si je trouvais de l'argent je pouvais partir, mais je n'avais aucun moyen de contacter ma famille. Puis un jour, une personne un peu plus âgée que moi qui était là depuis plus longtemps que moi m'a dit : "*Il y a des gens qui viennent et peuvent t'acheter pour travailler pour eux*". On nous traitait comme des esclaves, c'était fou. J'étais désespéré, je n'arrêtais pas de penser à mon cousin, je voulais savoir s'il était toujours en vie. Un matin, cette personne un peu plus âgée a dit aux gardes que je pouvais aller travailler et faire de la maçonnerie avec lui, que j'avais du talent. Il m'a sauvé la vie. Après huit mois, je suis allé travailler sur des chantiers. Je voulais gagner de l'argent pour fuir, pour survivre, pour aussi tenter de retrouver mon cousin.

Avez-vous retrouvé votre cousin? Et comment avez-vous quitté la Libye?

Oui, je l'ai retrouvé un an et demi après notre arrivée en Libye. C'était un soulagement énorme, une grande joie. J'ai retrouvé l'espoir. On a bossé ensemble sur des chantiers à Tripoli. J'ai passé trois ans en Libye et j'ai été mis en prison quatre fois. À chaque fois, on doit payer une caution, qui coûte 300, 400 dollars. On économise pour partir, mais on se fait prendre notre argent quasiment en permanence. Pendant trois ans, je me sentais persécuté, car on me traitait comme un animal. On a commencé à contacter des passeurs, et on avait peur de l'eau, de la mer, et de mourir noyé en

Méditerranée. Je ne savais pas nager. On échangeait nos numéros avec des personnes qui partaient, et ce silence, cette attente de savoir si ces gens avaient réussi la traversée, c'était très pesant. Le plus souvent, on n'avait aucune nouvelle. Les passeurs nous disaient juste : "*Ce bateau a coulé, tout le monde est mort, noyé*", avec une froideur troublante. On était pétrifié avec mon cousin. Un jour de novembre 2008, j'ai pris place dans une embarcation et c'était un très jeune migrant qui était à la barre. On était tous terrifié, mais les passeurs nous ont forcés à monter dans le bateau. C'était une embarcation très basique, un espèce de zodiaque. C'était très instable. Après deux jours de navigation, on sentait la mer devenir très agitée, et l'embarcation s'est fendue en deux. Des gens sont morts, mais avec d'autres, on a réussi à rester accrochés à des morceaux de l'embarcation. Des pêcheurs ont signalé notre détresse, et ont contacté les autorités à Lampedusa. Après trois heures dans l'eau, on a été secourus par des membres d'ONG et les autorités italiennes.

En Italie, les difficultés se poursuivent avant que vous puissiez devenir un militant engagé socialement...

A Lampedusa on a été pris en charge par les autorités, et j'y ai passé deux jours avant d'être transféré à Rome. J'ai eu une carte téléphonique à Lampedusa et j'ai appelé ma famille pour leur dire que j'étais vivant. Ça a été un énorme soulagement. A Rome, cela a été très difficile de trouver un travail, et il a fallu aussi apprendre la langue. J'ai un peu bougé dans le pays, j'ai même pensé à aller en France, mais j'ai décidé de rester en Italie malgré plusieurs menaces d'expulsions du pays. Ce n'était pas évident de régulariser ma situation, car les procédures sont longues et difficiles. Après Rome, je suis aussi allé à Naples, je me suis installé à Caserte. J'ai travaillé comme ouvrier, puis comme traducteur pour aider d'autres migrants. Je suis maintenant médiateur et travailleur social, engagé pour parler de la cause des migrants et aider à l'amélioration des droits des migrants et l'aide aux réfugiés.

Le film qui a été applaudi par la critique et de nombreuses célébrités comme Brad Pitt en ont dit le plus grand bien. Comment vit-on ce genre de coup de projecteurs si soudain ?

Ça fait plaisir, mais le plus important, c'est que le film parle d'un sujet qui est trop souvent mis de côté. Les réfugiés sont des êtres humains. Des êtres qui doivent être aidés, soutenus, et non pas critiqués et jugés. **Les politiques migratoires gouvernementales sont de plus en plus difficiles, on jette la pierre aux migrants, on les critique, on les rend responsables de tous les maux. C'est inhumain, c'est injuste, c'est raciste.** Depuis la sortie du film, on pousse pour qu'il soit utilisé comme outil pédagogique dans les écoles en Italie. Plusieurs régions vont le diffuser dans les classes pour parler et expliquer la situation des migrants aux plus jeunes. Ça, c'est le plus important à mon avis : il faut parler de ce sujet aux jeunes, montrer que **l'entraide entre les humains est essentielle, et ne pas diaboliser les migrants.**

CE QUI SE PASSE POUR LES REFUGIES QUI VONT DE FRANCE AU ROYAUME-UNI

Spécialiste de la migration, un chercheuse a travaillé en bénévolat dans les camps de réfugiés français de Dunkerque et de Calais au cours de l'été 2023.

Les camps

Malgré les pressions policières exercées quotidiennement, le tissu associatif arrive tant bien que mal à maintenir des contacts bienveillants envers les exilés et de ce que j'ai pu observer c'est le seul lien humain sur lequel ils peuvent vraiment compter. Durant l'été 2023, le nombre de personnes sur le camp de Loon Plage fluctue entre 300 et 2000 selon les conditions météo et les départs, et entre 1000 et 1500 sur les différents camps de Calais. Le dispositif policier est composé de quatre compagnies de CRS, la Police aux Frontières (PAF), la Brigade anti-criminalité (BAC), la police municipale en charge des expulsions, la gendarmerie nationale et parfois même la Brigade de

Recherche et d'intervention (BRI) principalement à Loon Plage.

Pendant que j'étais dans les camps, j'ai été témoin de violences policières et j'ai vu des exilés s'entasser sur un bateau qui n'était manifestement pas assez grand pour les accueillir. J'ai entendu des coups de feu et j'ai été en rapport avec des individus appartenant à l'organisation mafieuse en charge des passages. J'ai entendu de nombreux témoignages de personnes qui avaient vécu l'enfer dans leur propre pays et au cours de leur voyage vers la France. Malgré les difficultés et les souffrances subies, une chose semblait unir ces exilés : ils voulaient trouver refuge au Royaume-Uni. Ce n'est pas la politique des prisons flottantes et des vols de retour vers le Rwanda, à la une des journaux, qui va les arrêter. Arrivés jusqu'ici, ils étaient déterminés à aller jusqu'au bout de leur exil. Peu importe à quel point l'État a essayé de rendre la situation compliquée, ils ne vont pas cesser de venir. Au contraire, ils continueront à venir plus nombreux parce que la France est un endroit tellement hostile qu'ils essaient de la traverser et d'en sortir au plus vite.

Les passeurs

la France a accepté de prendre en charge la surveillance des frontières, mais cela ne fonctionne pas. La sécurisation des frontières n'empêche pas les gens de traverser – tout le monde traverse, c'est juste une question de temps. La politique de « zéro point de fixation » pour empêcher les exilés de s'installer dans des lieux de vie, a simplement conduit à une augmentation de la violence de la part des autorités. Les camps de réfugiés sont généralement des lieux gérés par des organismes publics ou des associations caritatives, des lieux où les gens peuvent trouver refuge. En principe, ils doivent disposer d'un abri, de nourriture et de latrines et d'un accès à l'eau.

Le camp de Loon Plage est « tenu » par des passeurs irako-kurdes qui ont le monopole des traversées en bateau sur cette partie de la côte du Pas de Calais. Des « permanents » de l'organisation mafieuse font tourner les « shops » (petites échoppes à l'entrée du camp où l'on vend de la nourriture et des cigarettes), entretiennent le camp et '*s'occupent*' des exilés qui ont payé un passage « *all inclusive* » (tout compris). Ils ont décidé de rester dans la région pour contrôler les allées et venues. Il y a « les rabatteurs » pour recruter les réfugiés arrivés seuls et qui veulent faire la traversée et les « organisateurs » qui accompagnent chaque convoi d'exilés sur la plage la nuit de la traversée et qui restent avec eux en attendant les bateaux, dont certains ont le rôle de guetteur au moment des départs. Ils recrutent également des exilés pour piloter les bateaux. Comme il est difficile de trouver des pilotes de bateaux, il arrive qu'ils soient payés en plus de la traversée gratuite. La traite des êtres humains rapporte d'énormes sommes d'argent aux passeurs qui opèrent depuis Paris, Londres et même Bagdad. En faisant une moyenne du coût des traversées qui varie selon la nationalité des gens (environ 2600 euros en moyenne) et du nombre des traversées par an, les gains avoisinent 100 millions d'euros en 2023 et 118 millions d'euros en 2022. Les convois mélangent les nationalités et donc les prix. Les subsahariens paient moins cher (entre 800 et 1 200 euros) que les Vietnamiens ou les Albanais, qui peuvent payer jusqu'à 4 500 euros et qui sont arrivés dans le nord de la France dans le cadre de leurs propres réseaux de passeurs. Ce réseau de trafic d'êtres humains ne peut exister et être extrêmement lucratif que parce que les gouvernements français et britannique n'ont pas accepté d'établir des passages sûrs entre la France et le Royaume-Uni et sont déterminés à investir dans la « sécurisation » des frontières.

Lire l'ensemble des articles :

<https://theconversation.com/ce-que-des-refugies-du-nord-de-la-france-mont-appris-sur-la-traversee-de-la-manche-les-camps-1-3-227118>

<https://theconversation.com/ce-que-des-refugies-du-nord-de-la-france-mont-appris-sur-la-traversee-de-la-manche-les-passeurs-2-3-227492>